

SALAIRES
ÉGALITÉ
HOMMES/
FEMMES
RUPTURE
ÉCOLOGIQUE

CHASSE
AUX
MIGRANTES
RETRAITE
À 65 ANS

DOSSIER:
ENJEUX
FÉMINISTES

P. 16-23

- Les classes populaires aux urnes p. 6-7
- Inclusion scolaire, une situation critique p. 26-27-28
- Solidarité active avec le peuple ukrainien p. 29

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE DES AMI·ES DE L'ÉCOLE ÉMANCIPÉE

PHOTOS : D. R.



Notre assemblée générale annuelle se tient pendant les Journées d'études de l'École émancipée à Préfailles en Loire atlantique (8 juillet au 11 juillet). Elle aura lieu le dimanche 10 au matin à partir de 9 heures au Soleil de Jade, 187 route de la Pointe Saint-Gildas.



POUR RAPPEL, LE PROGRAMME DES DÉBATS DES J3E :

VENDREDI 8 JUIL. 12h – Accueil des participant·es – pique-nique
Vendredi 8 juil. Après-midi – Crise sociale, écologique, démocratique : quelles réponses syndicales ?

VENDREDI 8 JUIL. Soir – Retraites, sécurité sociale, fonctionnaires : comment nous mettre en ordre de bataille ?

SAMEDI 9 JUIL. Matin – Questions féministes

SAMEDI 9 JUIL. Après-midi – Œuvrer à un nouvel internationalisme

SAMEDI 9 JUIL. Soir – Soirée festive – barbecue – chants

DIMANCHE 10 JUIL. Matin – Assemblée Générale statutaire (bilan d'activités et financier + projets)

DIMANCHE 10 JUIL. Après-midi – Lutter syndicalement contre l'extrême droite

DIMANCHE 10 JUIL. Après-midi – Présentation par Robert Hirsch de son dernier livre, *La gauche et les Juifs*

DIMANCHE 10 JUIL. Soir – Repas commun puis soirée libre – farniente, baignade et convivialité

LUNDI 11 JUIL. Matin – Après le dernier rapport du GIEC : vers un écosyndicalisme

LUNDI 11 JUIL. Midi – Clôture des J3E.

DES CHANGEMENTS

Véronique Ponvert, qui représentait l'École émancipée au secrétariat national de la FSU depuis 2013, quitte cette responsabilité. Claire Bornais, qui y siège depuis 2020, est maintenant accompagnée par Arnaud Malaisé, Laurent Cadreils et Emilie Moreau.

Pour notre revue, Bruno Dufour quitte l'équipe de rédaction et de montage après 12 ans d'investissement. Il en est de même pour Pierre Spielvogel qui s'est occupé durant ces cinq dernières années des abonnements à notre revue avec l'enjeu décisif du passage au renouvellement automatique. Qu'il soit remercié pour tout le travail fait. C'est Elisabeth Hervouet qui va prendre son relais.



ABONNEZ-VOUS, RÉABONNEZ-VOUS :

- Abonnement individuel et structure syndicale: 33 €.
- Abonnement tarif réduit (revenus inférieurs à 1700 euros): 22 €.
- Abonnement de soutien: 55 € ou plus...
- Abonnements multiples: ajouter 11 € par exemplaire supplémentaire.

JE M'ABONNE POUR :

- un an
- deux ans (multiplier par 2 le montant de l'abonnement)



VOUS POUVEZ PAYER VOTRE ABONNEMENT :

➡ par carte bancaire sur le site de l'ÉE
<http://www.ecoleemancipee.org>

➡ par chèque à l'ordre de :
l'École Émancipée c/o Nicolas Walczak,
25 A rue de Lepinseck 57600 Forbach

Par renouvellement automatique SUR LE SITE !

DIRECTEUR DE PUBLICATION :

Nicolas BENIES, 29, rue Bellevue 14000 CAEN

ÉQUIPE DE RÉDACTION : Dominique ANGELINI, Claire BORNAIS, Antoine CHAUVEL, Mary DAVID, Bernard DESWARTÉ, Bruno DUFOUR, Adrien MARTINEZ, Véronique PONVERT, Sophie ZAFARI, Laurent ZAPPI

COMPOSITION ET MISE EN PAGE : École Émancipée

CONCEPTION GRAPHIQUE : Eric MONTELLO

IMPRESSION : L'IMPRIME

20-22, rue des Frères Lumière. 93220 Neuilly-sur-Marne.

L'École Émancipée, tendance de la FSU, a aussi un site :
www.ecoleemancipee.org

Tribune libre, notre revue est ouverte à des débats. Nous utilisons l'écriture inclusive, sans obligation pour des contributeurs·trices extérieur·es.

Vos réactions, vos suggestions d'articles sont à envoyer à Bernard Deswarte, e-mail : bernard.deswarte@gmail.com

Pour paraître dans le prochain numéro, les articles doivent être envoyés avant le 1^{er} septembre 2022.

Le n° 95 de la revue de mai-juin 2022 a été tiré à 1 830 exemplaires.

PHOTO DE COUVERTURE : D. R.

SOMMAIRE

P. 2 : Les J3E ; des changements pour l'ÉE
P. 3 : Édito

SOCIÉTÉ

p. 4 et 5 : Les jeunes et le vote
p. 6 et 7 : Les classes populaires aux urnes
p. 8 : Questions au SAF

SYNDICALISME

p. 9 : Congrès du Snasub-FSU, des revendications qui rassemblent
p. 10 et 11 : Montpellier 2022, un congrès du Snes-FSU exceptionnel
p. 12 : Trois questions à l'UFSE-CGT sur l'unité syndicale
p. 13 : Quel ancrage local pour *Plus jamais ça* ?
p. 14 et 15 : Retour sur la réunification syndicale de 1936

DOSSIER : p. 16 à 23
Enjeux féministes

ÉCOLOGIE

p. 24 et 25 : Urgence écologique, des solutions existent

ÉDUCATION

p. 26 à 28 : Inclusion scolaire, une situation critique

INTERNATIONAL

p. 29 : Solidarité active avec le peuple ukrainien
p. 30 et 31 : Le monde vacille, les politiques économiques flottent

CULTURE

p. 32 : La culture, c'est comme quoi ?
p. 33 à 35 : Miles Davis ; un président de gauche est-il possible ? ; homonyme anarchiste ; le salut de la Révolution ; Rien nous appartient ; Terre promise ; Une pour toutes ; Saïd, l'ami étranger
p. 36 : Chroniques de campagne 7

Urgences

Nommer Blanquer, le dépeceur de l'Éducation nationale, sur un poste réservé à l'université, quand on connaît les difficultés des précaires du supérieur à accéder à un poste de titulaire, est dans la suite de la séquence des élections présidentielle et législatives. Cela donne des indications fortes sur les choix des libéraux. Ils ont développé une campagne basée sur l'instrumentalisation de l'extrême droite pour développer leur mantra « *there is no alternative* ». Ils ont osé mettre dans le même bateau la gauche de gauche et l'extrême droite. Ils ont osé reprendre sans barguigner les éléments programmatiques de l'extrême droite.

Ils se retrouvent maintenant avec une chambre sans majorité absolue et avec 89 fascistes y siégeant.

Mais il y a aussi un vent nouveau qui fait du bien. Un vent d'urgence sociale et climatique qui a soufflé dans les campagnes électorales.

La campagne de l'Union populaire puis de la Nouvelle union populaire écologique et sociale (Nupes) a permis de clarifier le paysage à gauche. Elle a permis de développer, à une échelle de masse, la nécessité d'une gauche de rupture avec les politiques capitalistes et écocides. Elle a permis qu'une bonne partie des classes populaires, de la jeunesse, des racisés-e puissent se reconnaître dans la politique, autrement.

Bien sûr, tout cela n'est pas gagné et les dynamiques centripètes des vieux appareils sont loin d'être dépassées. Ce sont les mobilisations sociales et la pression populaires qui les feront mentir.

Et syndicalement, on fait quoi de tout ça ?

Le syndicalisme de transformation sociale, ou plus précisément le syndicalisme de rupture écosocialiste, a un rôle important.

Nous savons depuis longtemps que les acquis sociaux ne se construisent que lorsque le mouvement social est en capacité de peser sur les élu-es, par les grèves, les manifestations, les mobilisations. Mais nous savons aussi que beaucoup de salarié-es ont vécu une forme de tétanie face à l'absence d'alternative aux politiques libérales.

Un espace s'ouvre donc pour bousculer socialement le calendrier politique. Cet espace, nous devons l'occuper dès la rentrée. Le syndicalisme doit provoquer les accélérations dont on voit ou dont on espère voir poindre les possibles.

En faisant vivre l'urgence sociale avec les mobilisations pour l'augmentation des salaires, pour la défense de retraites dignes, à taux plein, dès 60 ans.

En faisant vivre l'urgence climatique dans des cadres unitaires entre syndicats et associations mobilisant sur la nécessaire rupture et bifurcation écologique.

En faisant de la solidarité internationale autre chose qu'un supplément d'âme. La guerre en Ukraine ne peut nous laisser indifférent-es et nous oblige contre l'impérialisme de Poutine.

En faisant de la question éducative un élément des mobilisations contre l'autoritarisme et pour la défense du tout-es capables, en dénonçant la continuité de la politique éducative entre Blanquer et Ndiaye.

La question d'un nouvel outil unitaire du syndicalisme de lutte et de transformation sociale est posée avec davantage encore d'urgence.

Et vite, nous allons devoir réinventer des cadres unitaires larges avec associations, partis et organisations syndicales pour mener résolument une lutte contre l'extrême droite, une sorte de bloc arc-en-ciel de l'antifascisme et de la rupture écologique et sociale. ●

LAURENT CADREILS



ENTRETIEN AVEC VINCENT TIBERJ.

Les jeunesses et le vote

Vincent Tiberj est sociologue, professeur des universités, chercheur au centre Émile Durkheim et délégué recherche de Sciences Po Bordeaux. Spécialiste de sociologie électorale, il a notamment consacré ses recherches aux questions des comportements électoraux et politiques des différentes strates de la population. Il a publié, entre autres travaux, *Les citoyens qui viennent* (PUF 2017), et *Sociologie plurielle des comportements politiques* (Presse de Sciences Po 2017). Nous avons souhaité recueillir son analyse de l'attitude de la jeunesse face à l'élection présidentielle, afin de savoir quels enseignements tirer de sa participation comme de ses choix.

✓ **ÉÉ** : Avez-vous noté une évolution dans le rapport des jeunes à l'élection présidentielle, lors de ce scrutin : plus de participation, d'abstention, un vote plus favorable à l'extrême droite ? Quelles sont les grandes tendances ?

Vincent Tiberj : Quelque chose de classique se rejoue à chaque élection, on nous dit que les jeunes votent moins. Alors, y a-t-il réellement un moindre intérêt des jeunes pour la politique ? Ce qui est sûr, c'est que le rapport au vote, aux élections est encore en construction quand on est jeune, et ça se conforte avec l'âge adulte, quand on entre dans le monde du travail. C'est une façon de « regarder » les jeunes. Par ailleurs, les premières estimations du vote (d'après les instituts de sondage) donnaient 40 % d'abstention chez les jeunes : donc il y a eu 60 % de participation ! C'est un chiffre conséquent : les jeunes se sont déplacé-es, alors que les sujets qui les intéressent, comme l'écologie notamment, ont été assez absents du débat. Les messages des candidat-es ne les ciblent pas (par exemple, V. Pécresse cite les retraité-es, jamais les jeunes), et pourtant ils et elles (donc 60 % des 18-24 ans) se sont déplacé-es.

Cela masque un phénomène plus large de remise en question du vote systématique : plus une génération est récente, plus le vote est intermittent, en fonction du sujet par exemple, et cela touche aussi les quadras. La distinction entre vote intermittent et vote constant touche durablement les gens : cela transforme leur rapport au vote. Un-e



PHOTO : D. R.

citoyen-ne n'est pas seulement un-e électeur-trice, ça ne marche plus comme ça.

Et puis il y a des jeunesses, il faut employer le pluriel. Celle qui s'abstient, c'est celle qui a moins de diplômes, les jeunes qui ne sont ni en étude ni en emploi, qui sont isolé-es, qui ont peu de ressources (pas d'argent, pas de réseaux, pas de culture...) : en bref, c'est la jeunesse populaire. Mais on a eu aussi, parmi la jeunesse populaire, un vote Mélenchon et un vote Le Pen : il n'y a pas de vote en bloc, ce sont bien des jeunesses au pluriel. C'est comme pour les plus de 65 ans, ils votent plutôt en faveur de Zemmour, mais heureusement certain-es votent aussi à gauche. Globalement, les jeunes ont voté d'abord pour Mélenchon, puis pour Le Pen,

enfin pour Macron pour 20 % d'entre elles et eux. Il y a une jeunesse qui va très bien (aisée socialement, insérée professionnellement) et qui s'accommode bien de Macron.

Au premier tour, le vote des jeunes pour l'Union populaire est encore pluriel : il y a un vote d'adhésion et un vote stratégique (vote utile), donc pas un bloc unique. Ce qui a convaincu, c'est que Mélenchon a été capable de marcher sur trois jambes : un vote sociologiquement de gauche, un vote culturellement progressiste (quand la droite et l'extrême droite dictaient leurs thématiques, comme le « grand remplacement ») car Mélenchon a été un des rares à parler de la diversité en termes positifs (cela a parlé à la jeunesse des quartiers populaires où il a fait un très bon score) et enfin, les questions écologiques qui ont eu un écho auprès de la « génération climat ». Il a su rassembler les jeunes. Jadot n'a pas intégré les deux premières dimensions, il a perdu ce qui aurait dû être son cœur de cible.

Le vote Rassemblement national (RN) est fonction du niveau de diplômes, de la capacité ou non des individus à intégrer la complexité, à avoir accès à la résilience. La jeunesse diplômée n'est pas sensible au racisme. Le vote RN, c'est un vote de classe, mais aussi de diplômes, de valeurs, de modes de vie. Moi qui vis à Bordeaux, je constate que des jeunes périurbains sont aussi xénophobes que des vieux





PHOTO : FAIRE VIVRE LA DÉMOCRATIE

et vieilles Bordelais-es : ils et elles refusent la diversité du périurbain (diversité sociale, des origines) et expriment une volonté de « l'entre-soi ».

✓ **ÉÉ :** *Au second tour, certains jeunes se sont mobilisé-es pour dire leur refus d'avoir à choisir entre Macron et Le Pen : le « barrage républicain » ne fait pas sens pour eux ?*

V.T. : Ils et elles ont surtout exprimé leur ras-le-bol. Si seuls les jeunes votaient, on n'aurait ni Le Pen ni Zemmour au second tour. Mais le barrage républicain, c'est non. Les votant-es automatiques deviennent des protestataires, ils et elles choisissent d'autres moyens d'action : elles et ils refusent de s'en remettre à un homme, une femme providentiel-le, à un-e leader. Déjà en 2017, on avait entendu dans les mouvements sociaux de l'entre-deux-tours des slogans comme « ni patrie ni patron » ; en 2022, à la Sorbonne, à Sciences Po, à l'ENS, les banderoles « ni...ni... » exprimaient le refus de choisir. La victoire de Macron est une victoire tactique, pas politique : il n'a pas gagné sur son programme. Il a un vrai souci de légitimité.

✓ **ÉÉ :** *La jeunesse est donc « outillée » pour faire des choix réfléchis face à l'enjeu démocratique ?*

V.T. : Les jeunes sont très consciencieux-es, très ouvert-es sur les questions

de genre par exemple. Mais l'éducation politique des gamin-es n'est pas à la hauteur. Par exemple, en Finlande, aux États-Unis, en Autriche, on demande aux élèves d'avoir des opinions, et de les exprimer. En France, c'est un débat piégeux : la conception est inverse, il ne faut pas donner son opinion. Le nom EMC « éducation morale et civique » n'a pas été donné par hasard. Il faut se demander si on apprend à réfléchir,



ou si on enseigne la « morale ». Est-ce qu'on vise l'émancipation ? Il y a un vrai souci. Les jeunes vont donc chercher ailleurs qu'à l'école leur culture politique.

On est face à des citoyens et des citoyennes de plus en plus en capacité de jouer leur rôle : ils-elles sont de plus en plus éduqué-es, ils-elles cherchent à aller à la source des informations que procure internet, ils-elles acquièrent de l'autonomie. Par exemple, pendant le Covid, tout le monde a voulu se faire son opinion en cherchant sur internet. Par conséquent, plus une génération est récente, plus elle est diplômée, cultivée, en capacité de jouer son rôle de citoyen-ne, et moins elle veut s'en remettre à une élite et à un homme ou une femme providentiel-le.

Mais une typologie de la participation aux élections doit nous inquiéter : il y a 20 % des gens qui ne sont pas dans le vote, qui ne sont pas dans les mouvements non plus. Il y a deux décennies, c'était vrai aussi, mais à 20 ans, ces individus entraient dans l'emploi, rencontraient des collectifs de

travail, des organisations syndicales. Et grâce à ce cadre collectif, ils et elles revenaient vers le vote assez vite. Aujourd'hui, avec l'évolution du monde du travail (Amazon, Uber...), il y a une perte totale de collectif : ce sont les jeunes qui vont le plus mal. Ils et elles n'ont pas de diplômes, pas de réseaux, peu de choses pour les remettre en selle.

✓ **ÉÉ :** *Au-delà de la question des élections, a-t-on raison de dire que la jeunesse s'engage, et si oui, autour de quelles causes ?*

V.T. : Les jeunes ne sont pas engagés sur le long terme, ce n'est pas leur « formation » : c'est aussi le constat que l'on peut faire sur l'évolution des cadres associatifs, qui deviennent plus professionnels et moins militants. C'est plutôt un militantisme de court terme, autour d'une action précise, pour une cause particulière. On se souvient de la mobilisation autour de la mort de George Floyd, les mouvements antiracistes autour d'Adama Traoré. C'est un grand mouvement de la jeunesse qui a brassé large, aussi bien des jeunes Queer, que des jeunes de quartiers populaires, et aussi des militant-es de la LDH et d'autres du PCF ! Quelque chose s'est passé à ce moment-là... Sur la question pacifiste, c'est plus compliqué : les jeunes ne sont pas présents dans les mobilisations contre la guerre, et par ailleurs, ils ont une image très positive de l'armée, au même titre que de l'ensemble des services publics, des gens qui soignent, qui aident. Mais si le projet du service national universel, le SNU, voit le jour, alors les choses vont peut-être changer. Actuellement, les seuls volontaires pour intégrer l'armée sont essentiellement des « fils de »... ●

PROPOS RECUEILLIS PAR VÉRONIQUE PONVERT



Il est aujourd'hui courant de réduire les classes populaires à un ensemble homogène dont les comportements électoraux oscilleraient entre l'abstention, témoignage d'un retrait d'un « jeu électoral » qui les ignore, et le vote en faveur de l'extrême droite, résultat unique de frustrations sociales multiples. La réalité est plus complexe : d'abord parce que les classes populaires constituent un ensemble socialement hétérogène, ensuite parce que cette hétérogénéité se traduit sur le plan électoral.

Dans les enquêtes d'opinion réalisées durant une campagne électorale ou à son issue, les classes populaires sont de fait définies comme l'agrégation des ouvrier-es et des employé-es. D'autres catégories, elles aussi victimes de la précarité au sens large (une partie conséquente des personnes inactives, au chômage ou étudiantes notamment) sont le plus souvent laissées de côté.

Mais même les classes populaires salarié-es (ouvrier-es ou employé-es) connaissent une grande hétérogénéité sociale : ces salarié-es appartiennent à des secteurs d'activité différents, sont ou non confrontés-es à la précarité de l'emploi ou bénéficient ou non d'une certaine autonomie ou d'une certaine reconnaissance dans leur travail. S'ajoutent également, dans une perspective « intersectionnelle », des segmentations non directement liées au travail et notamment les trajectoires migratoires, les éventuelles expériences discriminatoires rencontrées, l'appartenance à des générations différentes ou encore l'insertion sociale locale.

Or, ces segmentations se traduisent sur le plan électoral. C'est ce qu'ont par exemple montré les auteur-es du collectif *Focale* (2022) à partir d'une enquête par questionnaire réalisée dans deux villes populaires du bassin minier et de banlieue parisienne lors de l'élection présidentielle de 2017. En se limitant aux choix de vote, les auteur-es montrent ainsi que la polarisation des votes en faveur d'un côté de Jean-Luc Mélenchon et d'un autre côté de Marine Le Pen, loin d'être le résultat d'hésitations de dernière minute entre des extrêmes qui se rejoindraient, correspondent à des logiques

Les classes populaires



PHOTO : JULIEN MUGUET POUR / LE MONDE

sociales. Plusieurs facteurs rentrent en compte et s'entremêlent : le rapport au travail et à l'emploi, et notamment la précarité, la trajectoire migratoire et l'expérience des discriminations qui y sont associées ou encore l'ancrage local. Marine Le Pen attire majoritairement les salarié-es du privé sans origine migratoire, confrontés-es à la précarité mais peu ancrés-es localement (faible ancienneté résidentielle, pas d'appartenance associative ou syndicale...) ou appartenant aux « petits stables ». Jean-Luc Mélenchon attire quant à lui des populations victimes de discriminations, souvent associées à une certaine précarité, mais aussi des personnes plus stables professionnellement, appartenant au secteur public et insérées localement (forte ancienneté résidentielle, engagements associatifs ou syndicaux...). À partir d'entretiens répétés auprès d'électrices et d'électeurs durant toute la campagne électorale de 2017, É. Agrikoliansky et ses collègues (2021) font état de résultats similaires montrant qu'il faut, pour comprendre les votes des classes populaires, saisir ce qui se passe au travail, en famille, au sein des groupes d'ami-es. Enfin, à partir des enquêtes électorales de l'Insee, V. Tiberj et moi-même (2022) avons rappelé l'importance des inégalités sociales en matière de participation électorale, y compris au sein

des classes populaires : d'une part, la participation électorale devient de plus en plus intermittente au fil du renouvellement générationnel, les jeunes générations percevant moins l'utilité du vote et se tournant davantage vers d'autres modes de participation. D'autre part, les conditions de travail et d'emploi ne sont pas sans influence sur le fait de se rendre aux urnes : ainsi l'absence d'autonomie au travail et la précarité de l'emploi vont de pair avec une abstention plus importante.

2022, entre abstention, votes Le Pen et votes Mélenchon

On peut prolonger ces analyses à partir des premières données collectées à l'issue de l'élection présidentielle de 2022⁽¹⁾. Les différents segments qui composent les classes populaires se sont ainsi distingués par une abstention plus importante. Lors du premier tour de la présidentielle, près de 45 % des personnes inactives et de 35 % des personnes au chômage et des salarié-es précaires se sont abstenues contre moins de 10 % des salarié-es cadres. Ces résultats ne sont en rien nouveaux et révèlent à quel point se perpétue un processus de désaffiliation des classes populaires vis-à-vis du champ politique et notamment du jeu électoral (Braconnier,

es aux urnes



Dormagen, 2007). Même lors d'une élection présidentielle, la plus mobilisatrice, le sentiment d'illégitimité politique associé à un sentiment d'inutilité du vote conduit nombre de citoyen·nes des classes populaires à abandonner la lutte électorale.

Les classes populaires ont aussi davantage orienté leurs votes vers Marine Le Pen et vers Jean-Luc Mélenchon. Marine Le Pen arrive ainsi largement en tête parmi les personnes inactives et Jean-Luc Mélenchon parmi les étudiant·es. Les deux candidat·es devançant en outre très largement E. Macron parmi les personnes au chômage et parmi les salarié·es précaires. Enfin, Marine Le Pen attire les suffrages de près d'un tiers des ouvrier·es alors qu'elle n'atteint pas les 15 % parmi les cadres, concurrencée dans les classes supérieures par la candidature d'Éric Zemmour.

Au sein des classes populaires, des clivages liés au travail

Pour autant, comme en 2017, une analyse fine des votes des classes populaires fait apparaître d'importants clivages internes. C'est en particulier vrai au sein des classes populaires salariées quand on s'intéresse au rapport au travail et à l'emploi. En premier lieu, la précarité de l'emploi, si elle va de pair avec une abstention plus importante et une moindre propension à voter E. Macron, ne semble pas favoriser, contrairement à une idée reçue, le vote en faveur de l'extrême droite. Ainsi, les employé·es et ouvrier·es en contrat précaire ont moins voté pour Marine Le Pen et pour Emmanuel Macron que leurs homologues en contrat stable (respectivement -5,7 points et -9,2 points) et ils et elles ont davantage voté pour Jean-Luc Mélenchon (+1,5 points) et se sont surtout davantage abstenus (+9,9 points).

En second lieu, comme cela a déjà été démontré par Thomas Coutrot lors du scrutin de 2017 (Coutrot, 2018), de mauvaises conditions de travail semblent impliquer une abstention plus importante mais aussi, à l'inverse de la précarité, un vote davantage orienté à l'extrême droite. Les ouvrier·es et employé·es exerçant parfois ou souvent un travail répétitif ou à la chaîne ont ainsi, davantage que leurs homologues n'exerçant que rarement ou jamais un tel travail répétitif, voté pour Marine Le Pen (+3,7 points). Mais, ils et elles ont surtout bien moins voté pour E. Macron (-8,6 points) et se sont davantage abstenus (+8,5 points). De même, les ouvrier·es et les employé·es déclarant que leur travail n'est que très rarement ou jamais reconnu à sa juste valeur par leur employeur ou par leur hiérarchie ont davantage voté pour Marine Le Pen (+5,5 points) et moins voté pour E. Macron (-6,9 points) que leurs homologues déclarant que leur travail est souvent ou parfois reconnu à sa juste valeur.

En troisième lieu, le rapport qu'entretiennent les salarié·es des classes populaires aux organisations syndicales demeure, comme pour le reste de la population, corrélé à leur vote. Ainsi, si le nombre de syndiqué·es dans les enquêtes est souvent trop faible pour réaliser des analyses robustes, on constate que les ouvrier·es et les employé·es déclarant être d'accord avec le fait que « les syndicats rendent des services aux salarié·es » sont bien moins nombreux que leurs homologues en désaccord avec cette affirmation, à avoir voté pour Emmanuel Macron (-5,6 points) et pour Marine Le Pen (-10,6 points) et bien plus nombreux à avoir voté pour Jean-Luc Mélenchon (+14 points).

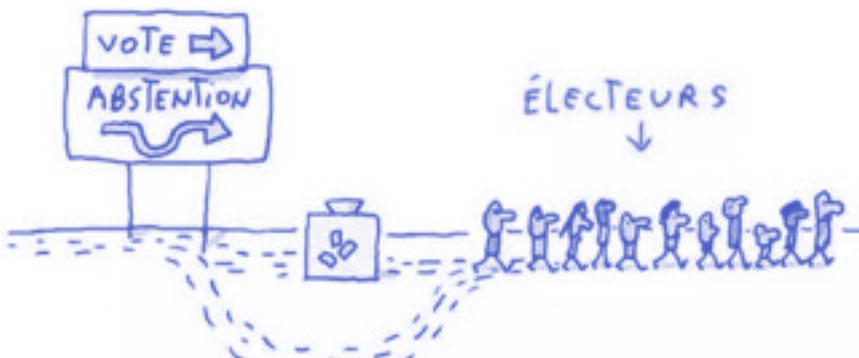
Ces premiers résultats, qui méritent bien évidemment d'être précisés, rappellent toutefois l'importance de l'action syndicale pour lutter contre l'extrême droite. En effet, aujourd'hui encore, convaincre de l'utilité du syndicalisme et améliorer les conditions de travail des salarié·es constituent d'importants leviers pour amoindrir le vote d'extrême droite. ●

TRISTAN HAUTE

1) Les chiffres mentionnés sont issus d'une enquête post-électorale réalisée en ligne entre le 25 avril et le 9 mai 2022 par Dynata France pour l'Université de Lille et l'Institut catholique de Lille auprès d'un échantillon de 1 978 personnes représentatif de la population de France métropolitaine inscrite sur les listes électorales selon la méthode des quotas (sexe, âge, CSP, catégorie d'agglomération, région) et après redressement selon le niveau de diplôme et le vote au premier tour de l'élection présidentielle de 2022.

RÉFÉRENCES

- ✓ Agrikoliansky Éric, Aldrin Philippe, Lévêque Sandrine (dir.) (2021), *Voter par temps de crise. Portraits d'électrices et d'électeurs ordinaires*, Paris, PUF.
- ✓ Braconnier Céline, Dormagen Jean-Yves (2007), *La démocratie de l'abstention. Aux origines de la démobilisation électorale en milieu populaire*, Paris, Gallimard.
- ✓ Collectif Focale (dir.) (2022), *Votes populaires ! Les bases sociales de la polarisation électorale dans la présidentielle de 2017*, Vulaines sur Seine, Éditions du Croquant.
- ✓ Coutrot Thomas (2018), *Libérer le travail*, Paris, Seuil.
- ✓ Haute T., Tiberj V. (2022), *Extinction de vote ?*, Paris, PUF.



INTERVIEW DE CLAIRE DUJARDIN, PRÉSIDENTE DU SYNDICAT DES AVOCATS DE FRANCE.



PHOTO : D. R.

Les cinq dernières années ont abîmé la démocratie

Élue Présidente du Syndicat des avocats de France (Saf)⁽¹⁾ lors du Congrès des 12 et 13 novembre 2021 à Bordeaux, elle est avocate au Barreau de Toulouse depuis 2006, exerçant en droit des étranger-es et en droit pénal.

✓ **École émancipée : Comment pourriez-vous caractériser ces cinq dernières années, que ce soit sur la question des droits et des libertés, mais aussi de la situation démocratique de la France ?**

Claire Dujardin : Les cinq dernières années ont été particulièrement maltraitantes pour les droits et les libertés et ont fortement abîmé la démocratie. Les personnes les plus vulnérables ont vu leurs droits reculer : les étranger-es (loi Collomb, répression aux frontières...), les mineur-es (création du code de la justice, stigmatisation des MNA...), les Gilets jaunes (répression des manifestations avec un nombre inédit de mutilé-es et tué-es), les personnes racialisées (violences policières, loi séparatisme, pouvoirs accrus donnés à la police...) et de manière générale, nous avons constaté une maltraitance institutionnelle du fait de la dématérialisation des services publics. À cela s'ajoute un service public de la justice qui est en grande souffrance et manque cruellement de moyens. Les conséquences sont multiples : délais de traitement des dossiers allongés, réduction du temps d'audience, création de procédures pour contourner le juge, mise à mal des droits de la défense.

✓ **ÉE : Dans le contexte électoral de l'élection présidentielle et de ses suites, quelles sont les attentes et revendications du Saf en matière de droits des personnes et de défense des libertés ?**

C. D. : Le Saf a rédigé un livret « pour une justice au service de toutes et tous » qui a

été remis aux candidats et candidates à l'élection présidentielle. Nous y rappelons la nécessité de rompre avec une conception sécuritaire de la justice et du droit, la nécessité de doubler le budget de la justice et la nécessité de repenser l'aide juridictionnelle de manière à rendre effectif l'accès au droit et à la justice pour tous et toutes.

Nous demandons que le ministre donne des moyens humains et matériels à la justice et que les réformes incessantes et inefficaces s'arrêtent. Nous n'avons aucune illusion sur ce second mandat. La justice doit être une des priorités. Cela va certainement se traduire par plus de pouvoirs pour la police avec le projet Lompi et une simplification des procédures pour désengorger les tribunaux, en écartant le juge et en réduisant les droits.

✓ **ÉE : Ces derniers mois, la mobilisation des personnels du ministère de la Justice avec les avocat-es a permis de dénoncer l'état de la justice et l'absence de moyens de leur ministère. Où en est-on de cette mobilisation et quelles sont les suites ?**

C. D. : À la suite de la tribune initiée par 3 000 magistrat-es et greffier-es, une mobilisation historique de l'ensemble des professions de justice et des organisations professionnelles a eu lieu le 15 décembre 2021.

Depuis, des tribunes ont été publiées pour répondre au Garde des Sceaux qui considérait avoir réparé la justice, des témoignages continuent de se multiplier

dans la presse pour dénoncer les conditions dégradées de travail et la perte du sens de leurs missions par les agent-es de justice. Il est fort probable qu'une nouvelle mobilisation ait lieu à la rentrée. Une mobilisation de l'ensemble des services publics, notamment celui de la santé et de l'éducation, aurait du sens, car les revendications sont identiques : donner des moyens aux services pour fonctionner dignement.

✓ **ÉE : Concernant plus particulièrement la justice des mineur-es et la protection de l'enfance, quelle est la position du Saf sur ces sujets et quelles sont ses propositions ?**

C. D. : Le droit des mineur-es a été profondément impacté par de multiples modifications législatives et réglementaires, mais également par une pratique contraire à la sauvegarde des intérêts des enfants.

Le Saf fait partie du Collectif Justice des enfants et membre actif de l'Observatoire du Code de justice des mineurs. À ce titre, il analyse les projets de loi et fait remonter les pratiques de terrain aux différents acteurs institutionnels afin de dénoncer les dysfonctionnements.

Nous pensons primordial de favoriser et développer les moyens pour la prévention, de redonner des moyens importants au juge des enfants en matière de protection de l'enfance, de prévoir la désignation systématique et obligatoire d'un-e avocat-e formé-e, spécialisé-e et désigné-e par le barreau aux côtés du/de la mineur-e en assistance éducative. En matière pénale, le Saf ne cesse de rappeler qu'un-e mineur-e mis en cause en matière pénale est d'abord un-e mineur-e en danger. Le Code de la justice pénale des mineurs traduit une logique pénale et répressive que nous dénonçons avec force. Enfin, le Saf se bat quotidiennement pour défendre les droits des mineur-es isolé-es. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR CARLOS LOPEZ

1) Le Saf a été créé en 1974 et milite pour une justice plus démocratique, de qualité égale pour toutes et tous, garante des droits et libertés publiques et individuelles et proche des citoyennes et citoyens. Le Saf place les justiciables au cœur de sa réflexion et défend les intérêts professionnels des avocates et avocats, leurs conditions d'exercice et leur indépendance. Il dispose de 36 sections partout en France et organise des colloques annuellement, ainsi que de nombreuses formations. <https://lesaf.org/>



Congrès du Snasub-FSU

Des revendications qui rassemblent

Après le report d'une année en raison de la crise sanitaire, le Snasub-FSU a tenu son 10^e congrès la semaine du 16 au 20 mai 2022 à Carqueiranne, dans le Var. Il a rassemblé près de 140 délégué-es issu-es des sections académiques de métropole et des outre-mer. Riche et intense, ce congrès par la qualité de ses débats et par les mandats adoptés montre la grande vitalité du syndicat et de ses militant-es (et tout particulièrement de ses militant-es féministes !) malgré les attaques portées par la loi de transformation de la fonction publique contre les cadres d'intervention syndicale pour la défense des personnels.

Le Snasub-FSU est un syndicat particulier dans la FSU, d'abord parce qu'il syndique des personnels non enseignant-es. Il représente trois des cinq filières fréquemment désignées par l'acronyme des personnels « BIATSS » : la filière administrative (AENES), la filière technique (ITRF) et la filière des bibliothèques. Il présente un aspect transversal dans le champ de l'éducation car les personnels qu'il représente relèvent de trois ministères différents : l'éducation nationale, l'enseignement supérieur et la recherche et la culture. Il a aussi la particularité d'être intercatégoriel, et de porter les revendications souvent différenciées des personnels des trois catégories hiérarchiques (A, B et C). Il représente de plus les personnels titulaires comme les personnels contractuels (particulièrement nombreux dans son champ de syndicalisation : 27,5 % en moyenne et jusqu'à 38 % dans l'enseignement supérieur). Il représente aussi les retraité-es. Et enfin, mais ceci le rapproche des caractéristiques d'autres syndicats de la FSU, les personnels qu'il représente sont majoritairement des femmes, à près de 70 % des effectifs pour l'ensemble des filières (ce chiffre monte au-delà des 80 % dans certains métiers). Cette diversité des statuts, métiers, catégories n'est pas un obstacle à notre représentation par un seul syndicat : à l'échelle d'un établissement, d'un service ou d'une académie, ce qui nous unit est plus fort que ce qui peut nous diviser.

Urgence pour les salaires

Parce que cette analyse se retrouve aussi dans le fonctionnement militant du syndicat, la tendance ÉÉ a décidé depuis plusieurs congrès de travailler à la construction du Snasub-FSU par sa participation à la liste de rassemblement avec les tendances U&A et URIS. Nous y portons collectivement la volonté de développer un syndicalisme qui rassemble massivement les personnels de l'ensemble de nos filières, catégories hiérarchiques, statuts (titulaires et contractuel.les), lieux d'exercice etc. Un syndicalisme qui s'appuie sur l'activité des sections syndicales académiques,



PHOTO : D. R.

départementales, d'établissement. Un syndicalisme qui revendique une autre répartition des richesses et qui milite pour un monde juste et solidaire. Un syndicalisme qui, au-delà de la nécessaire unité d'action au quotidien, estime nécessaire de dépasser l'émiettement syndical actuel (qui affaiblit la capacité de porter l'intérêt général à la hauteur du rapport de force nécessaire) en ouvrant une perspective d'unification syndicale à l'échelle du pays, sur la base de revendications communes. Un syndicalisme qui donne confiance dans l'action collective et qui traduit la solidarité en actes concrets.

Face à la liste d'opposition portée par Front unique, ce projet syndical a été validé de manière ultra-majoritaire par le vote des adhérent-es du Snasub-FSU. En conséquence, les camarades de l'ÉÉ prennent toute leur part dans les instances du syndicat, de la commission administrative nationale au secrétariat général, renouvelés après le congrès. Par exemple, en tant que membres du BN, iels ont su porter dans les mandats du Snasub-FSU des thèmes plus transversaux en lien avec le thème 3 de la FSU, qui n'y figuraient pas jusqu'alors. Enfin, un nouveau co-secrétariat général a été élu par le bureau national, qui prend la succession de Bruno Lévédér. Trois co-secrétaires généraux-ales

ont pris leurs fonctions, et représentent la diversité des univers professionnels et des courants de pensée : François Ferrette (U&A), Philippe Lalouette (hors tendance) et Julie Robert (ÉÉ).

À l'issue du congrès, fort des mandats adoptés, le Snasub-FSU a beaucoup à faire pour représenter les personnels BIATSS. Un des premiers chantiers concerne les salaires : nos professions, mal reconnues et mal rémunérées, ont beaucoup souffert du gel de la valeur du point d'indice et sont maintenant fortement impactées par l'explosion de l'inflation. L'urgence est à une réelle revalorisation salariale, par l'augmentation forte de la valeur du point (le Snasub demande qu'il passe à 6 euros), par la revalorisation immédiate de l'ensemble de la grille indiciaire (par la distribution additionnelle de 70 points d'indice). Aujourd'hui, les personnels du premier grade de la catégorie C n'ont plus aucune perspective d'évolution de carrière, c'est indigne de la fonction publique en 2022. La défense du service public d'éducation est une autre bataille à mener, face à un deuxième quinquennat Macron qui s'annonce lourd de menaces. ●

**JULIE ROBERT, SÉBASTIEN POUPEP,
CHRISTIAN VIERON LEPOUTRE,
MEMBRES DU BN.**

Montpellier 2022, un congrès du Snes-

Le Snes-FSU a tenu un congrès exceptionnel du 9 au 13 mai à Montpellier : il devait avoir lieu en 2021, mais, en raison de la crise sanitaire, il avait dû être remplacé par un congrès en visio et resserré sur deux thèmes (le congrès de Paris). Le contexte (guerre en Ukraine, réélection d'un ultralibéral à la présidence, progression du Rassemblement national (RN), mais aussi émergence d'une volonté de rupture avec le libéralisme et les politiques écocides) imposait de faire de ce congrès un point d'appui pour impulser de nouvelles dynamiques, et développer et amplifier celles que le congrès fédéral avait initiées quelques mois plus tôt.



PHOTOS : D. R.

Cest ce qu'a porté l'École émancipée dans son intervention à l'ouverture du congrès. Mais Sophie Vénéritay, secrétaire générale, a présenté les élections professionnelles comme l'échéance prioritaire de la période, et UA a évoqué la perspective de refondation du syndicalisme sans mentionner explicitement la CGT et Solidaires, et sous l'angle de l'unité la plus large possible. Ce positionnement initial de repli a heureusement pu évoluer au fil des débats, sur les thèmes, les propositions de modifications statutaires et l'action, et le Snes-FSU sort de ce congrès avec des mandats globalement solides et offensifs pour affronter la période qui s'ouvre.

Thème 1 : en avant vers la démocratisation du collège et du lycée

Les débats en commission puis en plénière ont montré un clivage net entre tenant-es d'un système éducatif qui individualise les réponses et tenant-es d'alternatives éducatives réellement démocratiques.

Sur le collège, la proposition de porter à deux heures minimum toutes les

disciplines pour combattre la hiérarchie entre elles a fait débat, et fait apparaître la nécessité de mener une réflexion sur l'horaire élèves, ce qu'il doit englober, sans *a priori*. L'organisation d'un colloque devrait permettre d'avancer sur le projet d'un collège rénové, « unique » pour certain-es (dont l'ÉE), « pour toutes et tous » pour d'autres.

Sur le lycée, le mandat fédéral de Metz s'est concrétisé par un projet de colloque pour avancer sur son organisation et l'éventuel allongement à quatre ans de sa durée. Mais les trois voies sont réaffirmées tout au long du thème 1. Des mesures transitoires pour remplacer le lycée et le bac Blanc ont été avancées.

Les débats ont été vifs sur la définition de la culture commune. Pour le Snes-FSU, elle doit désormais comporter une dimension technologique et professionnelle, s'approchant de la conception polytechnique que l'ÉE défend : cela sera un point d'appui.

D'autres avancées sont également à noter, sur le refus du rôle pédagogique du chef d'établissement, la reconnaissance des droits lycéens dont celui de grève, contre les dispositifs visant à déréglementer et détruire l'éducation prioritaire.

Thème 2 : face à la précarisation néolibérale de nos métiers, des revendications en demi-teinte

Les questions relatives au statut et aux conditions de travail des non-titulaires, AED et AESH, ont été âprement discutées. Concernant les AED, en particulier non-étudiant-es, entre ceux souhaitant le retour à un statut d'étudiant-es-surveillant-es amélioré (considérant qu'il s'agit moins d'un métier que d'une fonction), et ceux qui souhaiteraient qu'un statut de la fonction publique voie le jour (et qui accueillent la CDIisation comme les prémices d'une reconnaissance encore insuffisante), une synthèse n'a pu être trouvée. Le texte voté prévoit la création d'un groupe de réflexion « ouvert à toutes et tous » sans autre précision. Concernant les AESH, des avancées sont à souligner. Il nous faudra poursuivre les discussions en FSU avec le SNUipp, afin d'harmoniser nos mandats. Enfin, concernant les non-titulaires, le plan de titularisation prévoit désormais la possibilité d'une stagiairisation à partir de six ans d'ancienneté.

Le texte a été renforcé sur la caractérisation des attaques néolibérales et managériales menées ces dernières années contre

FSU exceptionnel

nos statuts, nos conditions de travail et la formation. La critique des formations imposées, hors temps de travail et en distanciel, a été intégrée. En revanche, nos arguments pour avancer la place du concours dans le contexte de crise du recrutement, aggravée par la réforme Blanquer, n'ont pas été entendus. Enfin, le texte insiste davantage sur la part qu'a pris le précédent ministre dans l'instillation des idées d'extrême droite en instrumentalisant la laïcité.

Thème 3 : pour l'écologie, les droits et libertés, contre le racisme et les discriminations

Beaucoup de propositions de l'ÉE ont été reprises lors des congrès académiques, notamment concernant la fiscalité et la protection sociale. À Montpellier, les débats ont été plus clivés sur la rupture écologique, la lutte contre les discriminations et les droits et libertés.

Sur l'écologie, le nucléaire est désormais clairement pointé comme une énergie non décarbonée, et la nécessité de rompre avec le modèle productiviste actée.

Sur la lutte contre les discriminations, si le droit de vote et d'éligibilité des étrangères résidentes à toutes les élections n'a pas été intégré, plusieurs S3 portaient ce mandat également. Le Snes-FSU s'est par ailleurs doté de nouveaux mandats sur les personnes trans, élèves comme personnels. Concernant la lutte contre le racisme, la nécessité de travailler dans le cadre de Visa a été affirmée. Mais l'emploi



du terme *islamophobie* ne passe pas toujours, ni d'ailleurs celui d'*apartheid* pour caractériser la situation en Palestine (mais la participation du Snes-FSU aux campagnes de BDS a été ajoutée). Un paragraphe sur la FrancAfrique a été écrit après le travail en commission.

Le texte ne comportait pas de paragraphe spécifique sur les droits des femmes, les rapporteur·rices ayant préféré émailler le thème de rappels des mandats sur ce sujet. L'ÉE a porté en plénière une motion intitulée « Sale temps pour les droits des femmes », qui a été votée très majoritairement par le congrès.

Thème 4 : nouvel outil syndical, travail fédéral, renouvellement, féminisation et renforcement

L'enjeu principal de ce thème était la traduction du mandat de Metz concernant la construction d'un outil syndical renouvelé pour renforcer le syndicalisme de lutte et de transformation sociale. L'intersyndicale pérenne CGT-FSU-Solidaires, très euphémisée dans le texte initial, a pu non seulement être réaffirmée (tout comme l'appartenance du Snes-FSU au syndicalisme de lutte et de transformation sociale) mais traduite dans le champ de l'éducation et du second degré.

L'horizon des élections professionnelles, présentées initialement comme l'échéance prioritaire de la période, a pu être dépassé et élargi aux luttes à mener contre la politique ultralibérale promise par Macron réélu. Dans cette optique, le renforcement des S1 et des S2, du travail fédéral (à l'échelle de l'établissement, départementale, académique et nationale), les moyens concrets à mettre en œuvre pour favoriser le renouvellement militant et la prise de parole et de responsabilité des femmes (tuilage, organisation des tours de parole,

prise en charge de la garde d'enfants, horaires de réunion), pour mieux associer les syndiqué·es (par exemple par le biais de groupes thématiques) et les collègues (notamment avec des enquêtes régulières), sont les chantiers prioritaires que le Snes-FSU s'est fixé.

Concernant la formation syndicale, le développement des volets disciplinaires et de métier a été réaffirmé, et l'organisation de journées de type « universités d'été » a été actée.

Des propositions de modifications statutaires, déposées par le S3 de Créteil, et, comme en réponse aux premières, par des élu·es UA à la CAN, avaient été débattues dans les congrès académiques. Les secondes ont été adoptées à une large majorité, mais les propositions cristolliennes, qui ont toutes dépassé les 20 %, ont largement contribué à faire avancer le Snes-FSU sur la lutte contre les discriminations et la place des femmes en son sein.

Dans le cadre du débat sur l'action, l'ÉE a proposé des amendements visant à préciser la manière dont notre syndicalisme pouvait peser dans le contexte des élections législatives, sans oublier les luttes sectorielles et interpro, dès maintenant et en septembre. En effet, le projet de texte proposait une analyse de la situation, mais aucune piste d'action. Nous avons également proposé de renforcer le texte sur les questions droits et libertés et femmes. Le texte a pu être amélioré sur le nombreux points et a été adopté très largement. À ce texte s'est ajouté un appel du congrès centré sur nos salaires et pensions, nos métiers, l'École et les services publics.

Conclusion

De façon générale, l'ÉE aura marqué ce congrès, par ses interventions, très écoutées, tant en commissions qu'en plénière. Qu'il s'agisse de l'évolution des mandats et statuts du Snes-FSU, de la commission action, de celle des débats, de celle des mandats, l'ÉE s'est impliquée sur tous les sujets et a montré qu'elle s'appliquait à construire le Snes-FSU, à tous les niveaux. L'ensemble des interventions de l'ÉE pendant le congrès est en ligne sur notre site. ●

LES ÉLU·ES ÉE AU BUREAU NATIONAL
DU Snes-FSU



3 QUESTIONS À CÉLINE VERZELETTI ET CHRISTOPHE DELECOURT, CO-SECRÉTAIRES DE L'UNION FÉDÉRALE DES SYNDICATS DE L'ÉTAT - CGT.

Une tout autre conception du travail unitaire, au-delà de la seule unité d'action

✓ **École émancipée : Qu'est-ce que l'Union Fédérale des Syndicats de l'État - CGT ? Quels sont ses liens avec les autres fédérations de la CGT du champ de la fonction publique ?**

L'UFSE regroupe les syndicats, syndicats nationaux et unions nationales de syndicats de l'État et de ses établissements publics ainsi que ceux des organismes agissant pour le compte de l'État. Elle exerce une compétence et une activité transversales sur les questions propres à la fonction publique de l'État. Elle assure aussi la coordination des activités et la représentation des organisations intervenant dans les entités administratives interministérielles.

Autant que de besoin, elle travaille avec les fédérations professionnelles qu'elle regroupe, comme la fédération des finances, la fédération nationale de l'équipement et de l'environnement, la fédération nationale des travailleurs de l'État, la fédération de l'éducation, de la recherche et de la culture.

Les fédérations CGT des services publics d'une part, de la santé et de l'action sociale d'autre part, sont respectivement compétentes sur les versants territorial et hospitalier de la fonction publique. L'UFSE travaille avec ces deux fédérations sur les questions transversales à la fonction publique au sein de la CGT Fonction Publique.

✓ **ÉE : Quels sont les chantiers et axes d'action prioritaires que l'UFSE - CGT s'est donnés lors de son dernier congrès en novembre dernier ?**

Les organisations affiliées à l'UFSE se sont dotées d'une orientation poursuivant deux objectifs : d'une part, l'élaboration d'une politique revendicative, d'autre part, l'élaboration de différentes propositions dans l'objectif de faire évoluer notre outil et notre vie syndicale. Pour aller à l'essentiel, il s'agit notamment de (re)construire une fonction publique au service de l'émancipation humaine, des droits et de la satisfaction des besoins, de l'égalité à commencer par celle entre les femmes et les hommes, d'une autre logique de développement articulant transitions écologique et de nos appareils productifs, la reconquête de services publics de pleine compétence et de proximité

implantés sur l'ensemble du territoire y compris en Outre-mer, de l'amélioration des conditions de vie et de travail des personnels qu'ils soient actifs, fonctionnaires et agent-es non-titulaires, retraité-es (définition d'un plan pluriannuel de recrutement de fonctionnaires et de titularisation des agents non-titulaires, maintien et de l'amélioration du statut général des fonctionnaires et de leurs statuts particuliers, réduction du temps de travail tout au long de la vie avec les 32 heures et le droit à une



retraite à taux plein à 60 ans, l'amélioration des conditions de travail, etc.).

Bref, une politique revendicative en rupture totale avec celles mises en œuvre par Emmanuel Macron, mais aussi avec les objectifs des organisations patronales et plus particulièrement le Medef, qui œuvre tout autant à la transformation de l'appareil d'État au sens large du terme pour en faire un outil toujours plus au service du capital.

Sur les aspects d'outil et de vie syndicale, il s'agit de prendre les dispositions qui s'imposent pour permettre une meilleure démocratie interne, renforcer la dimension interprofessionnelle de notre syndicalisme, être au plus près des syndiqué-es et des personnels et renforcer notre syndicalisation.

✓ **ÉE : Le mandat de réflexion dont s'est doté l'UFSE lors de ce congrès sur un rapprochement syndical, affirmant que « cet objectif de rassemblement du syndicalisme doit se faire particulièrement avec**

la FSU et Solidaires », fait écho à celui de Solidaires adopté en septembre 2021, et à celui de la FSU, réaffirmé à son congrès en février 2022. Quel cheminement a amené l'UFSE à construire ce mandat et quelles initiatives sont envisagées ou déjà en cours ?

La période que nous traversons est inédite à plus d'un titre. Sans prétendre à la moindre exhaustivité, la juste exigence de *Plus jamais ça* face à la propagation du coronavirus, l'effondrement climatique et environnemental de la planète, la guerre en Ukraine ou encore la montée en puissance de l'extrême droite et de la droite extrême, la crise systémique du capitalisme, nécessitent une tout autre conception du travail unitaire dans le champ syndical et au-delà.

Loin de se réduire à la seule unité d'action, nous avons besoin de travailler et de porter ensemble des propositions et des revendications alternatives aux politiques publiques et patronales actuelles, d'y associer les syndiqué-es et les personnels dans une conception de transformation profonde, durable et possible de la société. Nul doute qu'un tel processus participe aussi d'une transformation du regard des personnels sur le syndicalisme comme outil capable de relever concrètement et efficacement le défi de la double besogne.

Nos organisations ont déjà ouvert ce chantier et travaillent à cette formidable ambition, qu'il s'agisse des productions au sein de l'intersyndicale fonction publique, de l'engagement de différentes formes unitaires de mobilisations, du travail mené au sein des instances de représentation des personnels de la fonction publique, d'expressions et de travaux communs, etc.

C'est dans ce sens que des initiatives sont en cours de construction comme le rendez-vous de Lure avec la Convergence des services publics ou la poursuite de nos travaux unitaires sur les enjeux de sécurité et de protection sociales dans leurs dimensions obligatoires et complémentaires.

Autant d'étapes nécessaires pour œuvrer au rassemblement et, *in fine*, à l'unification du syndicalisme. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR CLAIRE BORNAIS

Plus jamais ça, quel ancrage local ?

L'alliance écologique et sociale « *Plus Jamais ça* » est née en janvier 2020 de la volonté de syndicats et d'associations environnementales de changer les termes du débat en défendant ensemble des réponses aux urgences sociales et écologiques.

Cette volonté s'est incarnée dans la défense de propositions de rupture avec le système capitaliste et productiviste, à l'instar d'un plan de rupture ou du rapport « Pas d'emplois sur une planète morte ». Mais cette alliance a affirmé, à juste titre, la nécessité d'incarner ces propositions dans des combats et des actions concrètes, ancrées dans la réalité des luttes. Aujourd'hui, une trentaine de collectifs locaux font vivre, plus ou moins activement, l'alliance sur des territoires. Retour sur cette dynamique, à la croisée entre un réel potentiel et de nombreux obstacles.

La Chapelle Darblay, lutte exemplaire mais solitaire

C'est une victoire qui fait du bien : la papeterie de la Chapelle Darblay va redémarrer, avec à la clé 220 emplois, une production de papier, d'emballages carton, et le projet de développer une filière d'isolant, le tout à base de papiers recyclés. Cette victoire est le fruit d'un long combat, partant des salarié-es avec le soutien inédit, à l'extérieur, de mouvements écologistes et syndicaux. En 2020, UPM (entreprise multinationale présente en Amérique du sud notamment) a décidé de fermer cette papeterie rentable, pour délocaliser la production. Les trois délégués du personnel ne lâchent pas l'affaire. Reste que construire une mobilisation autour d'une entreprise fermée est *a priori* une gageure. L'alliance écologique et sociale *Plus Jamais ça* (PJC) va alors intervenir pour orienter les projecteurs sur cette lutte emblématique de l'articulation entre emploi et écologie. C'est tout d'abord la pression mise sur le gouvernement pour arrêter la vente, avec une action de désobéissance civile en avril 2021 devant Bercy. Le gouvernement est contraint de donner du temps. Après plusieurs rebondissements, une nouvelle mobilisation en juin 2021 est organisée, de nouveaux délais sont obtenus avant la liquidation. Puis, la mairie de Rouen préempte un contre-projet hydrogène soutenu par la région, et le gouvernement est écarté. Finalement, c'est le papier qui repart.

L'histoire finit bien. La mobilisation des salarié-es et de la section syndicale CGT, l'apport national du collectif PJC, la mobilisation du bassin, avec l'implication



© ALEXANDRE-REZA KOKABI / REPORTERRE

La Chapelle Darblay, papeterie de papier recyclé, va pouvoir redémarrer. Nicolas Binet, opérateur de maintenance à l'usine UPM la Chapelle Darblay.

de mouvements écologistes, le relais des élu-es locaux de l'agglomération : c'est cette articulation entre social et environnemental, action nationale et ancrage local qui conduit à ce véritable succès.

Collectifs locaux : une envie en quête de concret

Cette victoire donne envie. Mais tous les collectifs locaux PJC n'ont pas leur « Chapelle Darblay », un projet industriel avec des objectifs écologiques et une équipe syndicale CGT convaincue de la pertinence de l'alliance PJC.

Aujourd'hui, une trentaine de collectifs locaux se réclament de PJC. C'est à la fois beaucoup pour une alliance qui se construit pendant les années Covid. Se découvrir, construire la confiance entre mouvements éloignés, voire opposés pendant des années ne se fait pas dans une réunion en visio... D'autant que les territoires n'ont pas les mêmes réalités militantes. Dans tel département, c'est l'absence d'associations écolo qui rend l'alliance caduque, quand dans un autre, c'est le syndicalisme, en particulier la CGT, qui fait obstacle.

Mais au-delà, ce sont les objets communs et concrets qui n'émergent pas mécaniquement du volontarisme. Pour certains collectifs, les manifestations « climat » ont cependant été l'occasion de tisser des premières relations. Organiser ensemble

une manifestation semble être une meilleure porte d'entrée pour se rencontrer, les discussions globales étant ensuite facilitées lorsque la glace a été brisée dans la rue. Ailleurs, c'est l'implantation d'un entrepôt Amazon qui a permis la convergence. Dans l'Ouest, la bataille contre les mégabassines a montré qu'une réelle mobilisation de la CGT, FSU et Solidaires était possible sur un sujet *a priori* pas évident pour une organisation de salarié-es. Dans d'autres départements, à l'instar de l'Essonne, c'est un Festival des alternatives qui fera suite à des mobilisations communes contre l'artificialisation des terres ou pour la défense des services publics de santé. Rien d'impossible donc. Mais le besoin se fait sentir d'une impulsion nationale. Elle pourrait prendre la forme d'une campagne pour taxer les super profits des multinationales, notamment du pétrole et de l'agro-industrie, pour financer les besoins de la bifurcation écologique et sociale. Un rendez-vous national militant, de débats et formations croisées à l'automne 2023 est en discussion, comme une étape pour un grand rendez-vous massif à l'été 2024. Autant de signaux positifs pour donner un second souffle à une alliance écologique et sociale qui se construira dans la durée. ●

JULIEN RIVOIRE

Retour sur la réunification syndicale de 1936

Le 2 mars 1936, le congrès de réunification de la Confédération générale du travail (CGT) est la réponse syndicale à la crise économique, sociale et politique des années 30. Il constitue l'aboutissement d'un processus initié plus de cinq ans auparavant. C'est en effet le 9 novembre 1930 que paraît *le Manifeste des 22*, appel cosigné par 22 militants et militantes issu-es de différents secteurs professionnels : sept sont à la CGT, huit à la Confédération générale du travail unitaire (CGTU), sept militent dans le syndicalisme autonome. L'appel a été initié autour des animateurs et animatrices de la revue *La Révolution prolétarienne* et il compte des militant-es connu-es, des responsables de syndicats ou de fédérations.

Le manifeste souligne la concentration croissante du capitalisme et le renforcement de l'organisation patronale, il pointe le double péril de la guerre et de la dictature par le développement de la politique militariste et la montée du fascisme. Enfin, il appelle à l'unification des deux CGT et des syndicats autonomes sur les bases de la pratique de la lutte de classes et de l'autonomie totale du mouvement syndical, conformément à la charte d'Amiens. Il préconise de rester, dans un premier temps, chacun-e dans son organisation syndicale pour y mener la propagande et l'action en faveur de l'unité. On peut dire que le *Manifeste des 22* tape juste, puisqu'en trois mois, sans autre moyen de diffusion que la revue et ses signataires constitués en comité, il compte 372 signataires de la CGTU, 329 autonomes, 259 CGTistes et des syndicats en leur nom propre.

Depuis la scission de 1922, chaque congrès de la CGT et de la CGTU débat de la question de l'unité syndicale, essentiellement pour rendre l'autre responsable de la scission et mettre des conditions inacceptables à la réunification.

Au congrès CGT de 1931 (15-18 septembre à Paris, salle Japy), le *Manifeste des 22*, mis en débat, est rejeté par 1 887 voix contre 132. Mais, la position de la CGT s'infléchit : elle ne met plus de conditions préalables à l'unification et laisse toute latitude à ses syndicats pour y parvenir. C'est sans doute une avancée, mais elle renvoie à l'initiative de « la base » et n'évoque aucune perspective de contacts au niveau des fédérations et encore moins au niveau confédéral.

Le congrès CGTU (8-14 novembre 1931 à Paris, salle Majic City) est plus lapidaire. Il réaffirme son opposition irréductible à la CGT réformatrice, dont la nouvelle position



est dénoncée comme une manœuvre. La CGTU réaffirme son attachement à la stratégie du front unique et lance un appel aux autres syndicats (y compris chrétiens) à s'unir aux siens. C'est un désaveu pour celles et ceux de ses membres qui ont signé le *Manifeste des 22*.

Fondamentalement, aucune des deux confédérations n'envisage la réunification autrement qu'en la rejoignant. N'ayant pas réussi à faire suffisamment bouger les lignes, le comité pour le *Manifeste des 22* implose et se dissout dès décembre 1931.

Crise économique, crise syndicale

La crise économique qui frappe la France de plein fouet en 1931 va s'abattre sur les secteurs du textile, des produits agricoles, de l'automobile et du caoutchouc et s'étendre rapidement à tous les secteurs professionnels. Le taux de chômage explose rapidement. Le patronat va lancer des violentes offensives contre les salaires et les conventions collectives.

Le nombre de grèves chute fortement en même temps que le pourcentage d'échecs augmente. La crise percute toutes les organisations syndicales qui voient chuter également leurs effectifs.

Cette situation va conduire nombre de syndicats à renouer des contacts intersyndicaux.

Dès la fin de 1931, on note quelques très rares réunions communes entre des syndicats CGT et CGTU, mais le phénomène va s'intensifier dans les deux ans qui suivent et concernera également les syndicats autonomes ou chrétiens (CFTC).



PHOTO : D. R.

Le plus souvent, les syndicats CGT proposent des réunions publiques communes, sur des questions revendicatives mais qui abordent aussi la question de l'unification (sur la base de la motion Japy), tandis que les syndicats CGTU mettent en avant l'unité d'action sur des revendications salariales, souvent associées aux conditions de travail, à la sécurité ou à l'emploi (stratégie du front unique).

En 1932 et 1933, quelques cas disséminés de fusions organiques se produisent dans des secteurs particulièrement touchés par la crise, dans la mine, le textile, le bâtiment ou le livre. Ils concernent des syndicats CGT, CGTU ou autonomes (souvent au profit de la CGT, plus rarement à celui de la CGTU).

Les syndicats bougent

Rapidement apparaît la proposition de constituer des comités d'unité. On en trouve trace à Lens (Pas de Calais) où un délégué CGT lance l'initiative d'un comité d'unité d'action composé de mineurs CGT, CGTU et d'inorganisés. Ou encore lors d'une conférence de mineurs de la Loire en décembre 1932, où un responsable CGT propose la dissolution immédiate et simultanée des syndicats CGT et CGTU pour constituer un seul organisme. Dans les mines du Nord-Pas de Calais, un courant d'unité d'action commence à se concrétiser. Le 26 novembre 1933, une marche revendicative réunit 9 000 mineurs à Arras et 6 000 à Béthune, sur proposition de la CGT rejointe par la CGTU et la CFTC.

À partir de 1933, le nombre de syndicats CFTC qui s'engagent aux côtés de la CGTU sur des revendications communes augmente, spécialement chez les cheminots et les métallurgistes.

Chez les cheminots, ce sont souvent les syndicats CGTU qui appellent les autres syndicats à l'unité d'action, et, fréquemment, à la constitution de comités pour l'unité. Il en existe un sur le réseau Paris-Orléans dès novembre 1931 (CGT - CGTU) pour « *défendre les revendications et œuvrer en faveur de l'unité syndicale* ». Un autre est réalisé en 1933 sur le réseau Ceinture (Paris) et de nombreux appels à constituer de tels comités sont lancés. À la fin de 1932, un comité d'unité interfédéral des cheminots est constitué pour consolider l'activité des comités d'unité, favoriser leur création localement et pousser à l'unité d'action, y compris au niveau des fédérations. Pour autant, les modalités de fusion dans un syndicat unique ne sont pas encore résolues et les réticences sont nombreuses.

Pour significatifs qu'ils soient, ces exemples (il y en a sans doute d'autres) ne concernent toutefois qu'une minorité du

mouvement syndical. Il y manque l'engagement des fédérations et des confédérations.

La manifestation d'extrême droite le 6 février 1934 semble tétaniser le gouvernement. La riposte, rapide, viendra du mouvement syndical : l'énorme succès des manifestations de la CGT et de la CGTU le 12 février qui, à Paris, se rejoignent et fusionnent, symbolise la force de l'unité d'action.

En avril, le gouvernement promulgue deux décrets-lois pour réduire le nombre



PHOTO : L'HUMANITÉ

de fonctionnaires et de cheminots. Les syndicats sont vent debout et la pression en faveur de l'unité s'accroît.

Le verrou politique saute

La situation sociale et la victoire du nazisme en Allemagne conduisent le Parti communiste (PC), qui dirige l'action de la CGTU depuis 1928, à changer d'orientation. Il abandonne sa stratégie « classe contre classe », qui englobe l'appareil de la CGT, au profit d'une union large contre le fascisme (conférence d'Ivry, 23-26 juin 1934). Le 27 juillet, le pacte d'unité d'action avec la section française de l'Internationale ouvrière (SFIO, socialiste) est conclu.

Dès lors, la CGTU adresse des propositions d'unité d'action à la CGT et une première entrevue a lieu entre les deux

confédérations le 9 octobre 1934. Les syndicats CGTU multiplient les propositions à constituer des syndicats uniques (où chacun peut conserver son appartenance confédérale). La dynamique est significative.

Le 30 novembre 1934, c'est la puissante fédération des services publics CGT qui demande d'étudier le projet de fusion des deux organisations. Mais, il faut encore attendre le mois de juin 1935, et l'annonce publique du PC à renoncer au travail fractionniste dans les organisations syndicales, pour que le verrou politique saute complètement.

Le processus d'unification des deux confédérations est en marche. Elles s'accordent sur le contenu des débats sur l'unité prévus à leur congrès, qui se tiendront simultanément (24-27 septembre 1935).

L'unité retrouvée et réalisée

La résolution commune issue des congrès CGT et CGTU de 1935 propose de réaliser l'unification au niveau des syndicats dans un cadre préparé dans les fédérations (pour tenir compte des litiges éventuels) et l'unification correspondante des unions interprofessionnelles. Une commission mixte paritaire est mise en place à partir des CA des deux confédérations pour suivre l'affaire et valider les fusions réalisées. Les organismes provisoires constitués avant le congrès d'unification comprendront une représentation issue de la CGTU. Enfin, c'est un comité

confédéral national issu des fusions des syndicats, fédérations, et unions interprofessionnelles qui fixera la date et l'ordre du jour du congrès de fusion. Par courrier, la fédération autonome des fonctionnaires demande à rejoindre le processus d'unité.

À partir de là, les fusions syndicales se multiplient rapidement. Pour des raisons de périmètres syndicaux différents, le processus est parfois plus compliqué, comme dans le bâtiment. Les fédérations du bâtiment sont d'ailleurs les seules, avec celles de la métallurgie, à ne pas avoir réalisé leur fusion à la veille du congrès de 1936.

Le congrès de Toulouse (2-5 mars 1936) entérine la réunification enfin réalisée. ●

GÉRARD COSTE, SOLIDAIRES

ÊTRE FÉMINISTE AUJOURD'HUI

Est-il si loin le temps où le mot féminisme était un gros mot ? Celui des suffragettes ? Des hystériques ? Pas tant. Même si #Metoo a participé à une prise de conscience sur l'ampleur des violences sexistes et sexuelles au point qu'on parle d'une nouvelle vague féministe, il y a aussi des reculs.



Si les États-Unis, sont aujourd'hui le symbole des attaques contre le droit à l'avortement, n'oublions pas que les droits auxquels nous pouvons accéder dans certaines parties du monde ne sont même pas en gestation sur certains territoires, que le viol est une arme de guerre à part entière, que les femmes meurent dans leurs foyers où qu'ils se trouvent sur la planète.

Où sont celles et ceux qui s'autoproclament pour les droits des femmes sur les réseaux sociaux quand il s'agit de les défendre pied à pied ? On se rappelle de la sortie d'Éric Dupont-Moretti, pendant le mouvement #Metoo : « Mais comment fait-on pour rouler un patin aujourd'hui ? On adresse un courrier recommandé AR et on attend la réponse ? Le mouvement #Metoo a permis de libérer la parole et c'est très bien. Mais il y a aussi des "folasses" qui racontent des conneries et engagent l'honneur d'un mec qui ne peut pas se défendre car il est déjà crucifié sur les réseaux sociaux. Le féminisme, c'est une très grande cause, mais il est dévoyé quand il est excessif. »

Elles et eux, les libéraux, les agresseurs, pour qui l'appropriation du corps des femmes, de la richesse créée par le travail est légitime et justifiée par une société libérale qui cautionne un individualisme et un libertarianisme exacerbés. Celles et ceux qui reproduisent le système violent

dans lequel visiblement ils trouvent des avantages, car ne pas le dénoncer, c'est le reproduire à l'infini. Les campagnes de féminisme *washing*, comme celles des marques de mode mettant en avant la lutte contre le sexisme tout en faisant perdurer un idéal de beauté lié à la minceur, confortent la perspective de marchandisation de la condition des femmes, pas celle de leur émancipation collective.

Des femmes et hommes de droite se réclament féministes, tout en revendiquant que le travail « donne un sens à la vie » et oubliant que leurs politiques publiques défavorisent les conditions de travail et de vie des femmes.

Ce n'est pas être féministe qui reste un anathème mais être féministe de gauche, penser que patriarcat et capitalisme se nourrissent l'un de l'autre, et tous deux de la pauvreté et des violences faites aux femmes. L'heure est à pointer du doigt celles qui essayent, « trop » féministes selon les goûts, trop radicales comme Gisèle Halimi en son temps.

Le mouvement féministe est impacté par l'évolution dogmatique à l'œuvre : que veut dire être féministe ?

Si, en ce qui concerne l'égalité professionnelle, la dénonciation des stéréotypes sur les métiers, la libéralisation accrue du monde du travail et de la précarité, le respect du droit à l'avortement, la demande de plus de moyens pour les services publics contre les violences faites aux femmes,



PHOTO : ROBERT SKINNER / LA PRESSE

le mouvement des femmes trouve un équilibre revendicatif, il en va autrement pour d'autres questions. Celles qui scindent le mouvement des femmes, qui scindent les luttes, tant en termes de revendications que sur la capacité à construire un mouvement créateur de droits. Ces questions sont liées à l'intime, à la sexualité, à l'identité, aux violences, et elles sont au centre des dissensions du mouvement des femmes.

La prostitution en fait partie. Les questions du sexe, du genre et de son dépassement, soit comme structuration individuelle, soit comme construction sociale collective de système de domination aussi. Elles sont au centre des discussions, mais également des affrontements, tant sur les réseaux sociaux que dans les mobilisations.

La force du mouvement féministe se mesure à sa capacité à transformer les rapports de domination hommes-femmes tout en respectant ce qui l'a essentiellement structuré, son autonomie et le refus de toute aliénation collective à des normes, peu importe par qui elles sont édictées.

La construction collective d'un mouvement fort, face au «patriarcapitalisme» (pour reprendre l'expression de Pauline Grosjean) ne cesse d'être un enjeu. Comment ? Avec qui ? Avec quelles revendications ?

D'abord, il faut repenser le poids du libéralisme et du capitalisme dans la solidification du patriarcat au niveau

international, avec toujours cette domination hommes-femmes dans la sphère du travail.

Ensuite, reprendre la question de l'oppression spécifique des femmes et de la nécessaire dévirilisation de la société. Enlever sa pseudo-puissance au sexe masculin et lutter contre les violences faites aux femmes, qu'elles soient économiques, morales, psychiques, physiques ou sexuelles.

Enfin, penser les luttes de façon intersectionnelle en gardant à l'esprit que la lutte pour les droits des femmes est indissociable de la lutte contre l'extrême droite et de la lutte contre les discriminations et leur naturalisation . ●

« La lutte des femmes est un fait politique concret, qui ne fait pas qu'ajouter un élément nouveau au domaine politique, mais le bouleverse de fond en comble »

Christine Delphy

“Nolite te salopardes exterminorum”

Margaret Atwood « La servante Ecarlate »

AMANDINE CORMIER ET
INGRID DARROMAN

“ ENTRETIEN AVEC PAULINE GROSJEAN



PATRIARCAPITALISME

Pauline Grosjean est une économiste française, professeure d'économie à l'université de Nouvelle-Galles du Sud à Sydney. Elle étudie la façon dont les événements historiques influencent durablement nos comportements économiques et politiques. Dans son livre Patriarcapitalisme, elle a particulièrement travaillé sur les inégalités femmes hommes.

✓ **École émancipée :** Dans ta préface, tu expliques qu'au fur et à mesure de l'écriture de ce livre, il est devenu un manifeste féministe. Comment es-tu passée du travail universitaire au manifeste féministe ?

Cela fait dix ans que je travaille sur ces questions, pourtant, quand j'ai fait ma thèse en économie, je ne voulais pas entrer dans les problématiques femmes-hommes. Beaucoup d'économistes du travail étudiaient le *gender wage gap*, c'est-à-dire les différences de salaires entre les hommes et les femmes. Mon sujet de recherches était centré sur l'influence des institutions politiques, puis l'influence des normes culturelles sur le développement économique. L'influence qu'ont les normes culturelles de genre sur les inégalités femmes-homme, le travail des femmes etc. est tellement importante, « *the elephant in the room* » comme disent les Anglais-es, que je n'ai pas pu éviter de travailler dessus.

C'est aussi le moment où j'arrivais en Australie, et une expérience naturelle, historique, de déséquilibre du nombre relatif d'hommes par rapport aux femmes avait eu lieu pour des raisons exogènes au développement local. Tout ça m'a amenée à travailler sur l'influence du nombre relatif d'hommes par rapport aux femmes sur la participation des femmes au marché du travail et, plus tard, sur la masculinité.

Quand j'ai commencé à écrire le livre, j'ai regroupé mes recherches et ce que j'avais pu lire dans des articles avec mes expériences personnelles et toutes ces injustices m'ont mise en colère. De plus, en Australie, il y avait à cette époque des scandales d'abus sexuels au Parlement et un ministre (de la Justice !) accusé de viol. L'écriture du livre m'a fait prendre conscience de tout ça et il est devenu plus militant.

✓ **ÉE :** Tu expliques que le XX^e siècle a été un siècle de progrès pour les femmes mais que ce progrès s'arrête



PHOTO : PROMARKET

au milieu des années 1980. Est-ce que tu peux expliquer pourquoi ?

Les données empiriques révèlent bien qu'il y a eu très peu de progrès pour les femmes depuis les années 1980. Elles donnent des moyennes qui cachent ce qui se passe aux extrêmes. Je pense qu'il y a eu une transformation du système économique qui a généré plus d'inégalités tout court, comme l'expliquent les travaux de Piketty qui démontrent qu'il y a eu une augmentation des inégalités économiques. Il y a eu une envolée des hauts et très hauts salaires encore contrôlés par des hommes face à une augmentation du nombre de femmes dans les métiers les plus précaires. Je pense qu'au milieu de la distribution (à la médiane), il y a eu des progrès mais annihilés par des régressions au niveau de la surreprésentation de femmes dans la précarité et leur sous-représentation dans les plus hauts revenus.

✓ **ÉE :** Dans ton livre, tu expliques que les mères sont particulièrement touchées par les inégalités au travail, et tu fais aussi une comparaison entre les couples hétérosexuels et homosexuels. Peux-tu nous en dire quelques mots ?

Je pense que des choses ont changé, on ne considère (presque ?) plus qu'une

femme est inférieure à un homme. Pour les femmes sans enfant, les écarts salariaux se sont vraiment réduits et sont quasiment nuls si on prend en compte les différences d'éducation, de secteurs etc. parce que les femmes et les hommes ne font toujours pas les mêmes études et ne choisissent pas les mêmes métiers.

Il y a moins de différences salariales entre une femme et un homme avant la maternité mais on observe toujours des chutes de revenu à la naissance d'un enfant et ça perdure pour les mères hétérosexuelles. Certains justifient cette discrimination envers les mères par le fait qu'elles préféreraient s'occuper de leurs enfants. Mais des études montrent que dans les couples lesbiens, si les mères ont une chute de revenu à la naissance des enfants, elles rattrapent leur conjointe par la suite, alors que dans les couples hétérosexuels cela ne se produit pas.

À moins de supposer que les mères lesbiennes ont des préférences vis-à-vis du travail et de la famille différentes des mères hétérosexuelles, cette explication ne tient pas, c'est de la discrimination.

✓ **ÉE :** Tu écris que le principal moteur de l'évolution de la participation des femmes au marché du travail et des inégalités de revenus sont les normes culturelles. D'où viennent-elles et pourquoi persistent-elles ?

La première raison est la persistance culturelle dans les familles, on reproduit souvent ce que font nos parents, consciemment ou inconsciemment. Toutes les études montrent qu'une femme est plus susceptible de travailler si sa mère travaille et qu'un homme est plus susceptible d'épouser une femme qui travaille quand sa mère travaillait. Il y a aussi tout un système de *feed-back* par les institutions, l'école, l'université, par les choix des métiers. On a des idées différentes sur les filles et les garçons, on pense que les filles ne sont pas fortes en maths alors que les garçons oui, ça a



PHOTO : AFP/HANS LUCAS/STIEN VARRIE

une influence sur la confiance en soi, sur les performances en maths et aussi sur les choix de filières à l'université. Et comme on gagne plus d'argent avec un diplôme d'ingénieur qu'avec un diplôme en sociologie, cela perpétue les inégalités. Il y a une interaction entre les normes culturelles et le système institutionnel. Comme je l'explique dans le livre, ce système institutionnel est influencé par ces normes culturelles qu'il maintient par ailleurs.

C'est difficile de prouver la causalité, mais on voit bien que les métiers qui se féminisent sont aussi des métiers dont les revenus relatifs diminuent, l'enseignement est un exemple flagrant. Dans les dernières années en France, quels sont les métiers qui ont été les plus dévalorisés et déclassés socialement et économiquement ? La justice, la recherche, la santé, l'éducation, tous des domaines qui se sont féminisés alors que dans les métiers qui ne se féminisent pas on observe toujours des hauts revenus, ils restent valorisés socialement et économiquement.

✓ **ÉE : Tu fais le lien entre ces inégalités, cette domination et l'idéologie... ?**

Ce sont des liens que je n'avais pas faits avant d'écrire le livre, ces inégalités économiques hommes femmes sont maintenues par un système idéologique. Les femmes et les hommes choisissent des métiers différents, les métiers masculins sont plus valorisés économiquement et socialement que les métiers féminins. Ce n'est pas inéluctable dans le temps. Pour en revenir à l'enseignement, c'était un métier valorisé quand il était masculin, il a été dévalorisé quand les femmes y sont entrées, c'est une



« discrimination par la pollution », l'arrivée des femmes dans certains métiers « pollués » ces métiers, elle pollue l'image sociale de ces métiers, l'idéologie change.

Je n'en parle pas dans le livre, mais il y a aussi cette idéologie du mérite. Le mérite n'est pas une qualité intrinsèque qu'on peut mesurer. Ce qu'on considère méritant est le produit d'une idéologie et change au fil du temps. Avant, le mérite, c'était d'avoir des gros muscles ou d'avoir un travail physiquement fatigant, ces métiers étaient bien payés, maintenant le mérite c'est d'être compétitif. Bien sûr, les qualités associées au mérite sont toujours des qualités plutôt masculines.

✓ **ÉE : Tu fais aussi un lien entre les rapports de domination et le capitalisme. Les puissants créent des richesses puis trouvent des justifications pour pouvoir se les accaparer, justifier qu'ils sont dominants ?**

Dans la conclusion, je reviens dessus. Avant, c'était facile, on disait que les femmes étaient biologiquement inférieures aux hommes, qu'elles avaient un plus petit cerveau donc qu'il était normal qu'elles soient dominées et qu'elles gagnent moins d'argent. Ensuite, on s'est dit que cela n'était plus acceptable comme position (outre l'absurdité scientifique de telles positions). On a donc inventé autre chose. Désormais, on dit qu'elles sont moins compétitives, qu'elles

n'ont pas ces qualités que les hommes ont et qui font que c'est normal que les hommes gagnent plus d'argent. Pourquoi rémunère-t-on la compétitivité ? Nous

n'avons pas besoin de gens plus compétitifs. Nous ne voulons pas de gens qui sont prêts à écraser les autres. Les femmes ont moins confiance en elles que les hommes, c'est pour cela qu'elles gagnent moins mais ce sont les hommes qui ont une vision déformée de leurs performances, qui devraient être la norme à suivre pour gagner autant. On dit aux femmes que c'est de leur faute, c'est de la production d'idées et de narratif pour défendre une position dominante.

✓ **ÉE : Tu proposes des solutions, lesquelles ?**

Il faut travailler sur les politiques familiales, les études montrent que le plus efficace est de favoriser la garde d'enfants. Il faut aussi instaurer des quotas. Ce n'est pas normal qu'au gouvernement et au Parlement, il n'y ait pas 50 % de femmes. Et ce n'est pas comme si les hommes étaient tellement bons qu'on ne pouvait pas les remplacer. Je suis favorable aux quotas partout et à tous les niveaux. C'est indispensable aussi pour éviter l'homophilie dans les réseaux, si les inspecteurs sont des hommes, je vous garantis qu'ils vont plus promouvoir les hommes. Et évidemment il faut aussi travailler sur la formation et l'éducation, plusieurs travaux démontrent des biais implicites présents chez les enseignant·es qui influencent les notes et les choix de filières à l'université.

✓ **ÉE : Pour terminer, d'où vient le titre du livre, Patriarcapitalisme ?**

J'étais en train de texter avec mes copines. Je parlais du livre et ça m'est venu comme ça. Mon livre explique comment les normes culturelles sont façonnées par les inégalités économiques et en retour les influencent, sur l'imbrication des normes culturelles et des inégalités économiques femmes-hommes. On vit dans un système capitaliste et un système patriarcal, j'ai fait la contraction. Le capitalisme renforce le patriarcat et le patriarcat renforce le capitalisme. On invente des machines pour que la productivité augmente et on se retrouve à travailler plus maintenant que dans les années 1980. Dans cette production d'idéologie, il faut travailler 80 heures par semaine pour gagner plein d'argent, c'est un système absurde. On se retrouve avec un système où on devrait travailler moins et où on travaille plus parce que c'est ce qu'on a inventé, en partie, pour pouvoir discriminer les femmes. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR
AMANDINE GORMIER

LUTTER CONTRE L'INTERSECTIONNALITÉ DES HAINES

Alors que des mouvements réactionnaires, conservateurs ou d'extrême droite montent en puissance et prennent le pouvoir dans différents pays du globe, en France, il y a quelques semaines, nous avons évité le pire au 2nd tour de la présidentielle. Avec 41,5 % de votes exprimés en faveur de Marine le Pen, le plafond de verre auquel le RN se heurte encore se fissure un peu plus à chaque élection. Au 1^{er} tour, si on cumule les voix accordées aux candidat-es de l'extrême droite, ce sont près d'un-e électeur-trice sur trois qui ont voté pour elleux. Ce constat alarmant met encore plus en évidence la nécessité pour le mouvement social de mener en même temps les luttes contre l'extrême droite et pour les droits des femmes.

L'extrême droite porte depuis toujours un projet politique néfaste pour les droits des femmes en ce qu'il concentre les visions les plus rétrogrades de la place de la femme au sein de la société. Partout où l'extrême droite arrive au pouvoir, les droits des femmes reculent : contrôle des droits reproductifs, volonté de les renvoyer à la sphère privée, stigmatisation des femmes migrant-es, des femmes musulmanes... L'antiféminisme en constitue un socle idéologique depuis son origine. Selon Christine Bard, historienne spécialiste de l'extrême droite, l'antiféminisme qui trouve ses racines dans les mouvements contre-révolutionnaires de 1789, en est un marqueur important depuis son émergence au XIX^e siècle, son développement dans les années 1930 et jusqu'à aujourd'hui.

Domination patriarcale et privilège blanc

L'extrême droite cultive la peur de la puissance des femmes qui auraient déjà tout gagné : le droit de vote, de travailler, de contrôler leur capacité reproductive (contraception, IVG, PMA...) mais aussi la parité. Elle diabolise les féministes, dont les combats pour l'égalité des droits conduiraient à la dévirilisation des hommes et à leur perte d'influence qui seraient à l'origine de la décadence de la société. À l'opposé, elle alimente le courant masculiniste, en défendant la position dominante des hommes dans la société, se basant sur des préconçus essentialistes assignant des fonctions à chaque genre. Ce courant antiféministe s'inscrit en riposte des progrès de la condition des femmes et entend maintenir les privilèges masculins.

De la même manière, elle entretient la peur des étranger-es qui mettraient en péril notre civilisation, notre culture. Tout comme l'extrême droite théorise sur le maintien nécessaire de la domination patriarcale des hommes sur les femmes, elle milite pour le maintien du privilège blanc.

Instrumentalisation à des fins nationalistes et racistes

Ces dernières années, Marine Le Pen a tenté de présenter l'image d'une femme moderne, défenseuse de la cause des femmes, mais nous ne sommes pas dupes de cette imposture qui s'inscrit dans la stratégie de dédramatisation de son parti et dans sa volonté de conquérir l'électorat féminin. Au-delà



PHOTO: JULIEN MARTIA / LE PICTORIUM / MAXPPP

des apparences et des faux discours, à la lecture de son programme on ne trouve pas grand-chose concernant les droits des femmes. Si la revendication du salaire maternel n'est plus mise en avant, rien n'est prévu pour résorber la précarité qui touche majoritairement les femmes. La hausse de 10 % des salaires n'est envisagée que par le prisme d'exonérations patronales et aucune mesure spécifique de rattrapage des écarts de salaires entre les femmes et les hommes n'est prévue. Les fonctionnaires, dont près des 2/3 sont des agentes, sont les grandes oubliées. La revalorisation du minimum vieillesse à 1 000 € est une mesure indigente car en dessous du seuil de pauvreté.

Quant aux violences faites aux femmes, elles sont instrumentalisées à des fins racistes pour stigmatiser les étrangers qui en seraient les seuls auteurs.

Tout le programme de MLP continue d'être structuré autour de la préférence nationale pour mieux opposer les femmes entre elles.

Jean Finot, dans son ouvrage *Problème et préjugé des sexes en 1912*, développait l'idée que le féminisme est une pensée du progrès et optimiste en opposition à l'antiféminisme, pensée pessimiste, de l'égalité impossible, négative pour les femmes comme pour les hommes.

Notre camp est celui de l'optimisme et du progrès pour toutes et tous. Pour y parvenir, nous devons lutter résolument contre l'intersectionnalité des haines ! Lutter pour les droits des femmes, contre toutes les formes de racisme, contre toutes les formes d'oppressions permet de combattre l'extrême droite. ●

SOPHIE ABRAHAM

“ INTERVIEW DE CÉLINE PIQUES

REFAIRE SOCIÉTÉ

Une interview de Céline Piques, autrice de *Déviriliser le monde*, présidente de la commission Violences du Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, porte-parole d'Osez le Féminisme.

✓ École émancipée : Quelles sont les conditions matérielles de l'oppression de la classe des femmes ?

Céline Piques : Je vais citer Andrea Dworkin qui est une autrice qui m'a beaucoup marquée et qui est la première à parler de classe des femmes : « *le foyer est aux femmes ce que l'usine est aux prolétaires* ». Il existe un système de domination, d'oppression masculine qui peut être mis en parallèle avec la lutte des classes entre prolétaires et bourgeois. Les hommes, de par leur naissance en tant qu'hommes, forment une classe qui va bénéficier d'un certain nombre de privilèges comme les bourgeois ont un certain nombre de privilèges de par leur naissance. Appliquer une analyse marxiste, cela permet d'ancrer la question de la lutte qui doit être collective. Je suis toujours très étonnée de l'emploi permanent du terme « libre choix », car c'est une notion libérale. Si mon libre choix c'est de travailler à n'importe quelle heure, à n'importe quel prix, on supprime le code du travail et le Smic. Si on fait abstraction des conditions

matérielles de l'oppression masculine, de la même façon qu'on pourrait faire abstraction des conditions matérielles de l'oppression collective par le capitalisme, on passe à côté du sujet.

Le lieu premier de l'oppression des femmes, et c'est peut-être la difficulté par rapport à la question des luttes sociales, c'est le foyer. Le mariage était l'outil qui permettait, historiquement, à un homme de faire l'acquisition d'une épouse qui lui devait travail domestique, services sexuels, enfants. C'est dans la famille qu'il y a l'exploitation du travail gratuit des femmes, que l'essentiel des violences s'exercent envers les femmes, envers les enfants, comme le viol conjugal et l'inceste. Pour citer Françoise Héritier, parce que les femmes ont l'immense privilège d'enfanter, il y a dans l'oppression masculine quelque chose qui s'articule autour du contrôle de notre fécondité, de la reproduction, de la sexualité, d'où l'intérêt de politiser cette question.

Un extrait de l'hymne des femmes dit « *ils nous ont divisées, les femmes Et de nos*



© 2022 HANS LUCAS

sœurs séparées ». L'intérêt du féminisme, c'est rompre l'isolement et construire la lutte collective de la classe des femmes, pour ne pas renvoyer chaque femme isolée dans son foyer à cette oppression masculine et sexiste qu'elle subit. On parle aujourd'hui de sororité, qui est un mot parfois dévoyé, afin de créer un lien entre les femmes et comprendre qu'elles ont un intérêt commun à construire des luttes collectives pour que

les choses changent. L'enjeu est de comprendre la structuration, les mécanismes ancrés depuis des centaines d'années de la non-prise en charge des enfants et des tâches domestiques par les hommes. Il est encore très difficile aujourd'hui de politiser la question du travail domestique et parental. On ne peut pas renvoyer chacune à son pouvoir individuel de négociation face à son conjoint.

On ne dirait pas à un salarié d'opérer seul une négociation salariale. Les syndicats sont nécessaires pour le rapport de force dans la négociation, le mouvement féministe permet de la même façon de construire la lutte collective.



PHOTO : D. R.



✓ **ÉE** : Comment définissez-vous le féminisme libéral-libertaire du « libre choix » ?

Céline Piques : Je vois aujourd'hui deux féminismes libéraux à l'œuvre.

En premier lieu, le féminisme libéral de droite, qui crée des clubs au féminin dans les entreprises, qui touche les cadres. Prenons l'exemple de la Loi Rixain autour de laquelle le gouvernement s'est auto-congratulé car elle avait imposé des quotas de femmes dans les administrations. Avoir 40 % de femmes au conseil d'administration de Carrefour par exemple, cela ne change en rien la condition des caissières qui subissent l'exploitation capitaliste et sexiste, avec des conditions de travail précaires, des horaires atypiques. La politique féministe libérale de Macron, c'est mettre des quotas de femmes dans les administrations, et en même temps ouvrir les commerces le dimanche alors que cela implique davantage de précarité, davantage d'horaires atypiques, davantage de souffrances au travail pour les femmes. C'est insupportable. Ce féminisme libéral de droite ne profite qu'à une infime minorité au prix d'une nouvelle domesticité de femmes plus précaires. La progression de cette minorité de femmes s'est faite au détriment d'autres femmes plus nombreuses. Tout cela s'articule avec la question du racisme, car beaucoup de ces femmes au service d'autres sont issues de l'immigration. L'égalité ne ruisselle pas. La perspective matérialiste rappelle que nous devons travailler pour toutes les femmes.

Le second féminisme libéral, c'est le féminisme libertaire, très présent par exemple chez les Verts, qui dépolitise la question et qui la renvoie à l'individu. Le libre choix, c'est un slogan de droite qui est appliqué à la question féministe. Nous faisons face à des incohérences et des impasses énormes, sur la question de la prostitution,



PHOTO : D. R.

de la gestation pour autrui, où est tout le temps renvoyée à la notion de consentement. On peut trouver des chômeurs dans une extrême précarité qui peuvent consentir à travailler pour moins que le Smic, on peut trouver des enfants qui pourraient consentir à travailler à partir de 13 ans. Ce que rappelle le féminisme matérialiste, c'est notre ambition d'émancipation, de respect de la dignité humaine et que, quand bien même il y aurait une petite proportion de femmes en situation de prostitution qui consentiraient, on a cette obligation de gauche de lutter pour l'émancipation de toutes et tous, de rappeler qu'il y a des choses qui ne se marchandisent pas. La non-marchandisation des corps est essentielle. Ce mouvement libertaire renvoie toujours à l'individu et au libre choix comme si la capacité de faire des choix en dehors de toute contrainte était remplie dans notre société. Il existe des contraintes économiques et des contraintes liées à notre société patriarcale qui, par exemple, a toujours dit aux femmes qu'elles n'avaient pas de désir sexuel. Il y a tout un chantier à ouvrir sur la réappropriation par les femmes de leur sexualité. Tant que nous n'aurons pas fait de révolution structurelle vers l'émancipation, nous continuerons à nous fourvoyer. C'est intéressant de prendre comme exemple l'affaire Vanessa Springora et ce passage à Apostrophes dans lequel Gabriel Matzneff dit adorer les filles de 13 ans, en occultant les rapports de domination. Ce discours libertaire a essayé de nous faire croire qu'avoir des relations sexuelles avec des enfants, c'était contre-carrer l'ordre bourgeois, moral, pudibond, une sorte d'éloge de la transgression sexuelle. C'est un dévoiement de la libération sexuelle des femmes qui réclamaient de se

réapproprier leurs désirs et leur plaisir en dehors de toute contrainte. Ce dévoiement a duré trente ans. Les premières voix sur la dénonciation de la pédocriminalité ont été entendues dans les années 1990, avec en particulier le témoignage d'Ève Thomas, et ensuite... grand silence. En 2013, quand les associations de protection de l'enfance et les associations féministes lancent une pétition contre la consécration de Matzneff par le Prix Renaudot, c'est dans l'indifférence générale, il faut le rappeler.

Il a fallu attendre aujourd'hui, les années MeToo, pour que soit entendu qu'un enfant n'est jamais consentant, qu'il y a des rapports de domination entre un adulte et un enfant, que l'adulte impose un rapport sexuel à un enfant. Aujourd'hui, le discours pédocriminel n'est plus acceptable. L'année dernière, le changement législatif avec un seuil d'âge en dessous duquel tout acte de pénétration sexuelle est interdit a été une grande avancée.

La complaisance de ce mouvement libertaire qui voulait occulter ce rapport de domination entre les adultes et les enfants, c'est exactement ce qui se passe à propos de la prostitution. On occulte le rapport de domination du client prostituteur qui paye pour avoir un rapport sexuel, veut posséder une femme, dans un rapport de domination patriarcale. Tous les discours sur l'encadrement, la légalisation du travail du sexe occultent le rapport de domination structurel entre celui qui achète un corps et, pour l'essentiel, des femmes migrantes, étrangères, précaires, victimes de violences sexuelles, aujourd'hui exploitées et vendues dans le cadre d'un rapport prostitutionnel. Il y a du travail à faire dans le mouvement féministe pour réaffirmer que la prostitution n'est pas un travail. Ceux qui promeuvent



PHOTO : JOSEPH MARANDINO / CCAS

le travail du sexe sont les mêmes que ceux qui défendaient la pédocriminalité il y a dix ans : *Libération* par exemple, qui, jusqu'à il y a peu de temps, publiait des tribunes de soutien à des pédocriminels. Il est important que la gauche se rappelle ses fondamentaux : décrypter les structures de domination pour protéger les plus vulnérables, et certainement pas faire l'apologie du libre choix dans la société patriarcale dans laquelle nous sommes.

✓ **ÉE** : *S'il existe donc une utopie féministe d'un monde dévirilisé, une dystopie masculiniste est-elle à l'oeuvre ?*

Céline Piques : Aujourd'hui, on a un *backlash* masculiniste extrêmement puissant. J'ai toujours tendance à être optimiste, je pense que la lutte, c'est souvent deux pas en avant, un pas en arrière. En 2022, le droit à l'avortement est en passe d'être supprimé aux États-Unis. Le fait qu'Éric Zemmour ait eu autant d'audience pendant la dernière campagne électorale est inquiétant. Condamné pour provocation à la haine raciale et malheureusement jamais pour apologie de la haine misogyne, il représente un courant masculiniste extrêmement violent qui revendique que l'homme a des privilèges, dont celui d'accéder au corps des femmes, et qu'il doit les conserver. Il n'y a pas de meilleur défenseur de la prostitution qu'Éric Zemmour quand il explique dans son livre *Le premier sexe* que les hommes ont des désirs sexuels irrépessibles et qu'à ce titre-là, ils

ont droit d'aller voir des prostituées et que les épouses sont chargées de donner des enfants. Donc, on est vraiment dans cette dichotomie d'assignation à deux rôles. Devoir du sexe aux hommes ou devoir leur donner des enfants, c'est un archétype ultra-sexiste. On est complètement dans la dystopie de Margaret Atwood dans *La Servante écarlate*. Notre société nie partiellement les mouvements masculinistes, mais aujourd'hui, on a clairement un terrorisme masculiniste. Le premier attentat masculiniste date de 1989, c'est l'attentat de Marc Lépine à l'Université polytechnique de Montréal qui voulait intégrer cette école d'ingénieur et y avait été refusé. Il a écrit un manifeste dans lequel il énonçait que les femmes lui avaient pris sa place et a tué quatorze étudiantes. Donc, il y a des hommes qui contestent le fait que les femmes investissent les sphères du pouvoir puis s'émancipent. Ces hommes, les *incel* (*involuntary celibate*) en particulier, ne supportent pas de ne plus posséder ces privilèges.

Cette idéologie masculiniste est extrêmement puissante dans l'extrême droite. Soyons claires, c'est un danger absolu. Pour être un peu positive, je pense que le *backlash* masculiniste est proportionnel à l'actuelle puissance du mouvement féministe, de la même façon que le mouvement raciste dans tout le sillage des partisan·es de Trump est d'autant plus puissant que *Black Lives Matter* est puissant.

Ce sont des contre-réactions et il ne faut certainement pas baisser la garde. Au contraire, nous devons intensifier la lutte pour ne pas arriver à une dystopie à la Margaret Atwood. Cette dystopie, ce serait effectivement la légalisation de la GPA partout, la légalisation de la prostitution.

À l'heure de la lutte pour l'avortement, et c'est ça qui est paradoxal aux États-Unis, la GPA est légale et n'est même pas contestée, marchandiser le corps des femmes pour qu'elles produisent des enfants ne pose pas de soucis. Beaucoup d'États américains autorisent la prostitution et ça ne dérange pas du tout les conservateurs américains. Ils s'accrochent tout à fait de la légalisation de la GPA de la légalisation de la prostitution. Donc oui, on y est, la dystopie est réelle, le mouvement masculiniste à l'oeuvre veut reprendre ses droits sur le corps des femmes.

Clairement, ce sont les deux faces d'une même pièce : légalisation de la prostitution et de la GPA d'un côté et de l'autre, suppression du droit à l'avortement pour qu'enfin les femmes ne puissent à nouveau plus être maîtresses de leur corps. Le corps des femmes est toujours le champ de bataille du patriarcat. L'enjeu de la réappropriation de notre corps est central. ●

La suite de l'interview est à lire sur le site de l'École Émancipée, rubrique Féminisme.

INTERVIEW RÉALISÉE PAR INGRID DARROMAN



LES CHIFFRES DES INÉGALITÉS (SOURCE DÉVIRILISER LE MONDE)

→ Moins de 1 % des violeurs sont condamnés : 1 269 condamnations pour viols en 2018 pour 94 000 femmes et 165 000 enfants qui s'en déclarent victimes.

→ Les plaintes pour viols ont augmenté de 18 % en 2018, 19 % en 2019, et 11 % en 2020.

Sur 100 plaintes pour viol, 70 seront classées sans suite (prescription ou infraction insuffisamment caractérisée). Sur les 30 restantes, 11 seront déqualifiées en agressions sexuelles, 8 plaintes sur 100 aboutiront à une condamnation pour viol devant une cour d'assises.

→ L'Espagne a fait baisser le nombre de féminicides à 55 en 2019 contre 146 en France la même année. Elle accorde 17 fois plus d'ordonnances de protection et 15 fois plus de lignes « téléphone grave danger » (proportionnellement à sa population) que la France.

→ Le budget du service des droits des femmes et de l'égalité est de 29 millions d'euros.

→ En France, 99,9 % des « clients prostitués » sont des hommes et 85 % des personnes en prostitution sont des femmes.

→ Une femme française sur 3 pratiquera un avortement dans sa vie, 200 000 avortements chaque année, 5 000 femmes par an sont obligées de partir à l'étranger.

→ En France, le travail domestique et parental représente 61 milliards d'heures par an à minima (enquête Insee).

→ 55 % des mères cessent partiellement, temporairement ou totalement de travailler pendant les premières années de l'enfant contre 12 % des pères.

→ En 2022, il existe 437 000 places en crèche, soit 19 % du nombre d'enfants de moins de 3 ans.

→ Les mères perdent 22 % de niveau de vie après une séparation contre 3 % pour les pères.

→ En 2017, l'écart de salaire moyen en France entre les femmes et les hommes est estimé à 28,5 % (Insee) :

↳ 11,7 points de l'écart, soit 40 %, sont dus aux différences de temps de travail : 29 % des femmes occupent un temps partiel, 8 % des hommes ;

↳ 11,5 points de l'écart, 40 %, sont dus à la ségrégation professionnelle ;

↳ 5,3 % correspondent à l'écart de salaire à temps de travail et poste équivalents.

→ Les femmes représentent 87 % des infirmières, 91 % des aides-soignantes, 97 % des aides à domicile, 73 % des agentes d'entretien, 76 % des caissières et vendeuses.

Urgence écologique, des solu

Ces douze derniers mois ont été marqués par la publication des trois volets du 6^e rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec). En parallèle, les publications régulières de la plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES)⁽¹⁾, qui est à la biodiversité ce que le Giec est au climat, permettent de prendre la mesure de l'effondrement en cours de la biodiversité. Synthèse de ces savoirs et des conséquences qu'ils impliquent.

Du côté du climat, rien de réellement nouveau dans les deux premiers volets du Giec (qui traitent, respectivement, de l'état du dérèglement climatique et des conséquences de celui-ci), si ce n'est la confirmation d'une accélération du réchauffement et des connaissances plus précises quant à ses conséquences.

Premier enseignement, la communauté scientifique n'a plus aucun doute sur le caractère anthropique du dérèglement, et aucun facteur naturel ne permet d'expliquer le réchauffement planétaire. D'autre part, les puits de carbone que constituent les océans et les forêts jouent de moins en moins leur rôle, du fait de leur détérioration par des activités humaines (déforestation, feux et mégafeux, acidification des océans, etc.). Le réchauffement est déjà là, avec une hausse de la température de + 1°C en moyenne par rapport à l'ère pré-industrielle, 1,5°C sur les surfaces terrestres, et 2°C en France. Si la trajectoire des émissions de gaz à effet de serre (GES) se poursuit, il faudra affronter un réchauffement global de 2,7°C à la fin du siècle. La vitesse du phénomène rend impossible toute adaptation de la biodiversité, tandis que l'hétérogénéité du réchauffement aux différents points du globe conduit à des dérèglements majeurs. Plus la latitude augmente, plus le réchauffement est important : 6 à 7 degrés supplémentaires dans les zones froides si le changement global est de 2°C. La fonte du permafrost (terres gelées depuis des millénaires) libère des quantités énormes de carbone, la calotte glaciaire, en fondant, perd sa capacité à renvoyer les UV et la chaleur du soleil s'accumule d'autant plus sur notre planète. Le dérèglement climatique n'est donc pas à



appréhender comme un processus linéaire, mais comme un enchaînement, fait d'évolutions, d'effets d'emballement et de points de bascule.

Les conséquences de ce dérèglement ne peuvent être totalement anticipées, notamment parce qu'il a lieu plus vite que prévu, pourtant un consensus se dégage dans ce dernier rapport : les événements météorologiques exceptionnels seront plus intenses mais également plus fréquents. Cette conclusion est d'importance au vu des effets majeurs de ces évolutions sur la biodiversité. En Australie par exemple, les forêts détruites par les mégafeux de 2019-2020 ne se reconstituent pas et la savane prend leur place avec toutes les conséquences pour la biodiversité, mais également pour le climat. En effet, les précipitations prennent leur source dans la transpiration des plantes : moins de forêts, c'est moins de pluies aux alentours. Dit autrement, les événements extrêmes, produits du réchauffement, conduisent à détruire la biodiversité, dont

la disparition a, en retour, des effets sur le climat.

Cet effondrement de la biodiversité n'a pas la même exposition médiatique que les enjeux climatiques. Ses effets sont pourtant cruciaux pour

l'adaptation de nos sociétés et notre alimentation. Depuis 2008 en Allemagne par exemple, une perte de 36 % du nombre d'espèces d'insectes a été constatée. Si ce phénomène est en partie dû à la vitesse du réchauffement climatique, c'est bien l'activité humaine qui en est la première responsable avec le déploiement sur tous les continents d'un modèle agricole industriel destructeur. La perte de biodiversité réduit la productivité agricole et accroît l'exposition au réchauffement. Les études montrent que plus la biodiversité est importante dans une prairie ou une forêt, plus la productivité sera élevée et plus l'écosystème sera résistant à la sécheresse et aux feux.

Trois ans pour agir ?

La publication, début avril, du dernier volet du rapport du Giec sur les réponses à apporter s'est accompagnée d'une communication discutable : il ne resterait que trois ans pour agir. Outre que l'effet mobilisateur

solutions existent



PHOTO : SOCIALISTS/DEMOCRATS

des alertes répétées n'est pas démontré, ce résumé est trompeur. Les conséquences du dérèglement sont déjà là : des politiques d'adaptation sont donc déjà urgentes. D'autre part, nous ne devons pas renoncer à la lutte contre les bombes climatiques que constituent les projets fossiles en 2026, quand bien même rien ne serait fait d'ici là. D'autant que le catastrophisme peut être le terreau des solutions les plus dangereuses.

Ce dernier volet, dont le résumé est négocié entre scientifiques et représentantes des gouvernements, laisse entrevoir les batailles politiques à venir. Pour la première fois, le Giec intègre la solution de la sobriété dans ses recommandations. Mais dans le même document, sous la pression des lobbys industriels et des tenants du « capitalisme vert », la géo-ingénierie est aussi mentionnée comme une piste possible. Ainsi, la technologie permettrait dans un même mouvement de « réparer » la planète en poursuivant la logique extractiviste ! Et n'oublions pas la manne que représentent les profits potentiels de ces nouvelles technologies ! La diffusion de soufre dans l'atmosphère (qui agirait comme un parasol planétaire) ou la pulvérisation, par une large flotte d'avions, de gouttelettes d'eau salées dans les nuages (afin de les éclaircir et de renforcer

leur effet bouclier), ont longtemps été perçus comme des scénarios de science fiction. Mais l'emballement climatique, l'angoisse qu'il génère et les échecs des négociations internationales pour réduire les émissions de GES offrent un contexte propice au succès des apprentis sorciers. Le champ des recherches technologiques est largement soutenu par certains secteurs, comme celui des hydrocarbures, ou par des milliardaires, à l'instar de Bill Gates, qui voient dans le dérèglement climatique non pas un problème, mais une nouvelle opportunité de profits...

Écosocialisme ou barbarie

Prendre au sérieux les synthèses des travaux scientifiques ne doit pas nous conduire au fatalisme. Les solutions existent, elles sont connues. Elles ne sont en rien « faciles » à mettre en œuvre, mais la difficulté est avant tout politique. Tout dépend de « nous », de notre capacité à prendre la mesure des enjeux et la radicalité des solutions, et de notre capacité à construire le rapport de force nécessaire pour imposer la rupture écologique et sociale. Ce rapport de force sera rude et nécessite de larges alliances.

Prendre la mesure des enjeux implique tout d'abord de défendre des solutions globales, intégrant les interrelations, à la fois entre le climat et la biodiversité mais aussi entre les pays. Ainsi, les approches qui se réduisent à la transition énergétique sans intégrer le caractère limité des ressources sur la planète préparent les guerres à venir. Les tenants du nucléaire qui font peu de cas de la réduction des ressources en eau conduisent à une impasse.

Intégrer l'urgence écologique, c'est également rompre avec une économie de la production, qui cherche avant tout à produire toujours plus sans se préoccuper des besoins. L'urgence environnementale exige une politique économique sobre, guidée par les besoins, en déterminant les valeurs d'usage nécessaires au fonctionnement de la société et au bien-être de ses membres. Une telle bifurcation ne peut se réaliser qu'en garantissant à toutes l'accès aux droits essentiels, par une tout autre répartition des richesses et par une lutte constante contre les inégalités environnementales. Le corollaire étant de soutenir les dispositifs réglementaires interdisant les comportements

et consommations écicides, par exemple celles d'un Bernard Arnault qui a produit au mois d'avril autant de GES qu'un-e Français-e moyen-ne pendant 17 ans, ou encore celles de ces 63 milliardaires français-es qui ont une empreinte carbone équivalente à celle de la moitié de la population.

Enfin, il nous faut réduire, décroître, avoir une économie plus sobre. Quel que soit le vocabulaire, la solution est la même. Dit autrement, si la rupture avec le système de production capitaliste est nécessaire, la recherche de l'efficacité productive même sous régime socialisé n'est plus une option. Réduire et partager le temps de travail, pour vivre mieux, doit être au cœur des batailles syndicales et écologiques. Néanmoins, contrairement aux luttes passées, ces transformations ne devront pas permettre de partager les gains de productivité, mais de vivre mieux à gains de productivité constants, le volume global de production ne devant pas augmenter.

Un changement si radical dans les modes de production est impensable sans une protection sociale élargie, offrant une continuité de salaire et de droits, garantissant aux salarié-es une sécurité pendant la réorientation globale de l'économie. ●

JULIEN RIVOIRE

1) <https://ipbes.net/fr>



Bombardements russes sur Kiev.

PHOTO : D. R.

Inclusion scolaire, une situation critique

Le principe de l'inclusion scolaire est issu des luttes pour les droits humains et contre les discriminations. La mondialisation du traitement des personnes handicapées à travers les principes des droits humains se heurte au manque de moyens, aux traditions spécifiques des systèmes éducatifs et au libéralisme qui fait de l'individu un capital à insérer dans la logique du marché.

A l'origine, ce sont les mouvements de personnes handicapées aux États-Unis luttant contre la médicalisation qui ont débouché sur l'*American Disability Act* (ADA) en 1990, puis sur la Convention relative aux Droits des personnes handicapées de l'ONU en 2006. Adoptée en 2010 par la France, la Convention fait partie désormais du droit français.

De son côté, l'Union européenne a également promu l'inclusion au rang d'une politique sociale globale dans les domaines de l'emploi et de la formation professionnelle. Il s'agit de renforcer la cohésion des sociétés au sein desquelles les institutions éducatives auraient un rôle majeur à jouer en favorisant la diversité. L'inclusion scolaire s'est alors articulée autour de la notion centrale de besoins éducatifs particuliers (BEP), depuis la Conférence mondiale sur l'éducation et les BEP de Salamanque en juin 1994 et la création, en 1996, de l'Agence européenne des besoins spéciaux et de l'éducation inclusive.

Sur le plan des traditions de l'éducation scolaire, la politique inclusive s'appuie sur la notion de BEP censée mettre au premier plan une approche pédagogique des difficultés scolaires, donc démedicaliser les conceptions des handicaps.

Des réponses pédagogiques aux difficultés

En France, les autorités politiques et administratives ont une double posture. D'une part, elles font coïncider au niveau statistique l'usage des BEP aux seules situations de handicap. D'autre part, elles empêchent toute réflexion pédagogique car, à l'interne des discours et des prescriptions (référentiel des enseignant-es par exemple), elles utilisent le terme de BEP comme une méta-catégorie regroupant plusieurs catégories de population (grande difficulté scolaire - sections générales d'enseignement adapté, SEGPA, établissements régionaux d'enseignement adapté, EREA -, allophones, voyageur-euses, handicap, élèves à haut potentiel, élèves malades...) se référant aux origines supposées des problèmes, origines toujours extérieures à l'école.

De fait, la notion de BEP connaît une utilisation très diverse en fonction des systèmes scolaires, selon qu'ils s'appuient ou non sur une filiarisation des parcours des élèves. Ainsi, certains pays comme la France, l'Allemagne, la Belgique, la Suisse, aux fortes traditions d'enseignement spécialisé, font coïncider BEP et handicap reconnu par un projet pédagogique personnalisé. Certains pays (Espagne, Portugal, Irlande, Écosse...) accordent une autonomie aux équipes pédagogiques pour évaluer les difficultés d'apprentissage avec l'aide de personnels spécialisés dans les écoles. La logique est inverse par rapport à la France car la qualification pédagogique précède et excède largement l'approche médicale. Ceci conduit d'ailleurs la plupart du temps à des taux d'élèves déclarés à BEP nettement supérieur.

En France, c'est le nombre de jeunes avec une reconnaissance de handicap qui augmente de manière spectaculaire.

	2004 2005	2010 2011	2018 2019	2020 2021
Nombre de jeunes en situation de handicap scolarisés en milieu ordinaire	126 972	201 338	337 795	384 040
En % de la population scolaire	1 %	1,70 %	2,7 %	3,09 %

Repères et Références statistiques 2021
Éducation Nationale.

En revanche, contrairement à une idée souvent affirmée, le nombre de places dans le secteur médico-social est relativement stable. À noter cependant de grandes inégalités territoriales, avec des taux variant entre 6 et 23 places pour 1 000 selon les départements.

	1997	2010	2020
TOTAL des places dont :	127 466	144 141	163 433
Jardin d'enfant	0	0	1 514
SESSAD	18 050	37 626	53 771
Instituts déficience sensorielle	10 575	9 954	7 279
IEM	7 679	14 789	17 025
ITEP	15 857	14 789	17 025
Établissement poly handicap	3 959	5 294	5 751
IME	71 346	68 981	70 523

Études et résultats, n° 1070, novembre 2020, DREES.

Tout le monde s'accorde sur le constat d'une augmentation considérable du nombre de jeunes en situation de handicap scolarisés en milieu ordinaire : comme le montre le tableau ci-dessus.

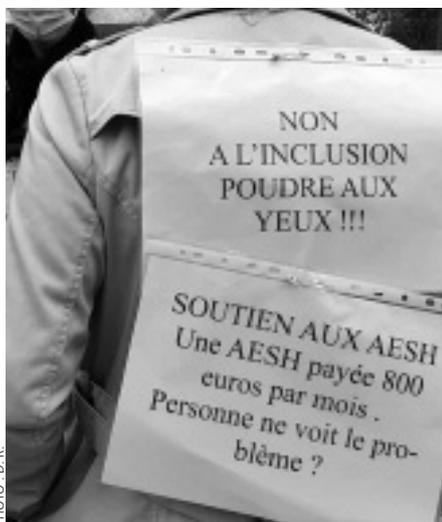


PHOTO : D. R.

Enfin, selon les associations (faute de statistiques officielles), le nombre de jeunes non scolarisé-es reste également stable (11 000 jeunes en 2008).

D'où ce constat : le nombre d'enfants bénéficiaires de l'Allocation d'éducation d'un enfant handicapé (AEEH) a fait un bond de + 136 % depuis 2002 pour les moins de 20 ans, dont + 73 % pour les enfants de moins de 6 ans. Et ce, avec un nombre d'enfants naissant avec un handicap équivalent, sauf pour les troubles du spectre autistique qui augmentent. Beaucoup d'observateurs et d'observatrices avancent leurs arguments comme l'amélioration et la précocité des diagnostics ou encore, depuis 2005, la reconnaissance et la prise en charge des troubles (cognitifs, d'apprentissage, déficit de l'attention et hyperactivité, etc.). Il y a aussi cette interrogation : combien de jeunes qui auraient été susceptibles de bénéficier des aides des réseaux d'aide spécialisés aux élèves en difficulté (RASED) au sein de l'école doivent dorénavant passer par la maison départementale pour les personnes handicapées pour les obtenir ? Les parents ont toujours développé des stra-

tégies par rapport aux exigences de l'école et, face à des besoins d'apprentissage, ils n'hésitent pas à faire valoir les droits de leur enfant à recevoir les aides nécessaires.

Ces évolutions sont bien sûr à rapporter à celles du capitalisme contemporain qui pense les phénomènes sociaux comme l'agrégation de comportements individuels et fait la promotion des capacités et de la responsabilisation des personnes handicapées avec une perspective de développement du capital humain. Cependant, permettre le plein exercice des droits des personnes en situation de handicap implique de leur ouvrir l'accès à toutes les institutions de droit commun. Or cet accès est la plupart du temps soumis à des conditions préalables (attribution d'une compensation, accompagnant-es des élèves en situation de handicap, AESH, par exemple) uniquement en lien avec la personne et ne porte que rarement sur l'environnement d'accueil. Ceci revient à se contenter de la fameuse et illusoire idéologie de l'égalité des chances – que l'on retrouve d'ailleurs dans l'intitulé de la loi de 2005 – et à faire

l'impasse sur la lutte contre les inégalités.

Sur le plan des valeurs et de l'éthique, il est difficile de s'opposer au principe en lui-même, d'autant plus qu'il est un des axes de démocratisation revendiqué par les familles et les militant-es des droits. Il s'agit alors de militer pour son application qualitative, c'est-à-dire pour une transformation de l'école au bénéfice de toutes et tous.

En conclusion, il y a un espace revendicatif important à développer pour faire vivre l'ambition inclusive en lien avec l'objectif d'une école démocratique et émancipatrice.

Résistance de la méritocratie scolaire

De fait, l'organisation scolaire est impuissante à prendre en compte l'ensemble des élèves et se reporte sur les catégories médicales pour justifier son impuissance.

Dès 1906, dans le rapport de l'Inspection générale sur les élèves "anormaux", le principe de la solidarité républicaine servait d'alibi à la mise à l'écart : « *l'État a des devoirs à remplir. Ses obligations ne sont pas moins strictes, elles ont même un* »

POUR AVANCER

La croissance de la scolarisation ordinaire des élèves en situation de handicap a permis à un nombre important de jeunes de poursuivre des parcours d'abord dans le second degré, au niveau supérieur ou dans la formation professionnelle. La possibilité d'une insertion sociale et professionnelle même encore fragile est aussi un espoir sans précédent, tout comme l'accès aux loisirs, à la culture, etc.

Mais cette croissance s'est faite sans mutation structurelle de l'organisation scolaire avec un engagement important du côté des professionnel-es (enseignant-es, AESH, infirmières scolaires...). Or les besoins apparus avec la scolarisation des élèves en situation de handicap ont mis en lumière ceux plus discrets d'une grande part de la population scolaire. « *Les adaptations, comme je vous l'ai dit, je ne les fais pas que pour les inclus-es, je les fais pour aussi les autres qui sont en difficulté. Donc finalement en soi "inclure", c'est peut-être une petite charge de travail supplémentaire, dans le sens parler avec les coordos pour faire le point. Mais euh... si j'étais dans un collège de centre-ville où je devais adapter seulement pour l'élève qui est tout-e seul-e dans ma classe, j'aurais l'impression que cela me donne beaucoup plus de travail.* » Céline, professeure d'histoire géographie, incluant des élèves de SEGPA et d'unité localisée pour l'inclusion scolaire, Ulis, dans un collège REP+.

Une première mesure serait la diminution des effectifs des classes. Tout aussi urgent : la reconnaissance du nécessaire travail de collaboration/coopération entre enseignant-es, établissements scolaires et autres institutions notamment sociales et médico-sociales. Et encore : la formation pour élaborer des pratiques d'accessibilité pédagogique et travailler en équipe, un

plus grand nombre d'enseignant-es spécialisé-es pour accompagner les élèves et travailler avec les enseignant-es des classes et enfin l'autonomie pédagogique des équipes.

En termes de pratiques pédagogiques, les recherches ont dégagé les quatre conditions d'un changement. Les nouvelles pratiques doivent :

- Pouvoir s'insérer dans les pratiques existantes (difficile à cause du poids des normes antécédentes) ;
- Perfectionner le système pédagogique et non le contredire et mettre la différenciation au service du travail de groupe et non des individus ;
- Répondre à un besoin ressenti et non à une injonction institutionnelle ;
- Ne pas aller à l'encontre des valeurs des personnels scolaires mais rompre avec l'idée que la différenciation des modalités d'apprentissage (et non des parcours) va à l'encontre de l'égalité de traitement.

« *L'inclusion implique le changement. C'est un processus sans fin d'augmentation de l'apprentissage et de la participation pour tou-ttes les élèves. C'est un idéal auquel les écoles peuvent aspirer mais qui n'est jamais complètement atteint. Mais l'inclusion se produit dès lors que le processus d'augmentation de la participation est enclenché. Une école inclusive est une école qui est en mouvement.* »⁽¹⁾

1) Booth, T. and Ainscow, M (2002) Index for INCLUSION : Developing Learning and Participation in Schools. Centre for Studies on Inclusive Education, United Kingdom.

LES EMAS : COOPÉRATION UTILE AVEC LES ENSEIGNANT-ES ?

En 2019, une circulaire de la DGCS créait les équipes mobiles d'appui médico-social pour la scolarisation (EMAS) des enfants en situation de handicap et, en 2021, une autre circulaire organise leur généralisation à tout le territoire.

Les interventions de ces équipes se font au bénéfice des enseignant-es, à leur demande, et non auprès des élèves directement concerné-es. Il est précisé qu'« elles ne se substituent pas aux ressources existantes telles que les réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED), les enseignants ressources, les fonctions ressources d'un établissement ou service médico-social, les professionnels de santé intervenant déjà dans l'établissement scolaire, mais agissent en complément de ceux-ci ». Exceptionnellement, une intervention peut avoir lieu en amont d'une notification de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées afin de maintenir les élèves à l'école et éviter les ruptures de parcours. Les interventions des EMAS sont à distinguer des actions externalisées des établissements et services médico sociaux auprès des jeunes dont ils ont la charge. Elles

peuvent éventuellement s'ajouter.

Le déploiement de ces équipes suit des modalités très variables. Par exemple dans le Morbihan, elle est nommée « équipe mobile ressources ». Trois associations, dont une assure le pilotage des trois « équipes », se partagent géographiquement la totalité du territoire et ont dégagé des moyens. Chaque équipe dispose de deux mi-temps : psychologue et un-e éducateur ou éducatrice. Leur renforcement est demandé à l'agence régionales de santé. La collaboration avec l'administration de l'éducation nationale (EN) n'est pas toujours évidente. : il y a une nécessaire acculturation car l'EN et le secteur médico-social ne partagent pas le même vocabulaire, ne parlent pas « pareil ». Ce travail de mise en commun est engagé mais il faudra encore du temps .

Les retours des écoles sont plutôt positifs car cela correspond aux attentes. Plus d'information serait nécessaire pour les écoles ainsi que du temps de concertation dédié avec ces équipes. Une enquête approfondie pourrait apporter des éclairages intéressants.

➡ caractère plus impérieux à l'égard des malheureux êtres d'exception : anormaux physiques, anormaux intellectuels, anormaux moraux. (...) L'instituteur public ne peut accepter ni encore moins garder dans sa classe des enfants incapables de prendre part aux exercices scolaires et dont la présence retarderait la marche des études et serait une cause de désordre, parfois même de scandale. Ces éliminations s'imposent dans l'intérêt de l'immense population normale des enfants de nos écoles. »

Plus tard, lors de la prolongation de la scolarité obligatoire (16 ans) et l'ouverture du premier cycle du secondaire à tous les élèves de l'école primaire (suppression de l'examen d'entrée en 6^e), le système scolaire avait connu un phénomène identique : sur une période d'une quinzaine d'années, les effectifs des élèves déclaré-es



PHOTO : D. R.

déficiant-es intellectuel-les et orienté-es en classe de perfectionnement avaient été multipliés par deux.

Tout se passe comme si, à chaque occasion de démocratisation, l'institution réagissait

pour maintenir le fonctionnement « démo-méritocratique » (expression du chercheur André Robert), sur lequel repose l'école capitaliste, qui se doit de remplir trois missions : unification culturelle, sélection des aptitudes et hiérarchisation des compétences, promotion méritocratique (cf. les conventions d'éducation prioritaire de Sciences po en 2001 ou les internats d'excellence de 2009).

On voit bien que la démarche inclusive pourrait, si elle était poussée selon les principes

affirmés, déséquilibrer l'édifice de la norme scolaire. C'est pourquoi les autorités font la promotion d'une version de l'inclusion compatible avec l'ultralibéralisme ambiant. Il s'agit donc uniquement de faire que les résultats scolaires des élèves handicapé-es s'améliorent sur le plan des évaluations internationales standardisées, sous l'effet d'une scolarisation ordinaire assortie de compensations individuelles sous forme d'aides matérielles et humaines. Encore une fois, c'est le modèle de la performance qui sous-tend, comme dans le domaine sportif, l'évaluation des élèves handicapé-es comme pour toutes et tous les élèves. Aux États-Unis aujourd'hui beaucoup de chercheurs et de chercheuses dénoncent cette version de l'inclusion qui maintient la norme scolaire dans ses caractéristiques de classe, de genre et de race : une approche en termes d'intersectionnalité tant combattue par Jean Michel Blanquer. ●

MICHÈLE FRÉMONT ET
PHILIPPE MAZERAU

TÉMOIGNAGE DU DIRECTEUR D'UN DISPOSITIF-INSTITUT THÉRAPEUTIQUE ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE

« **C**oncernant l'inclusion, la connaissance que les professionnels ont des jeunes accompagné-es montre qu'ils ne pourront pas être inclus-es systématiquement dans le droit commun. Par contre, la conviction que les enfants et adolescent-es ont une place dans les dispositifs de droit commun de manière accompagnée et soutenue est acquise. Il s'agit pour le DITEP de mettre en avant, non pas l'exclusion, mais la possibilité de « suspension » pour éviter les ruptures. Cette modalité doit être consolidée avec davantage de moyens. En effet, quand il y a une suspension de la scolarité au collège, que propose-t-on en alternative, et notamment pour la poursuite des apprentissages ? Il ne faut pas laisser le jeune dans le désœuvrement. La scolarité doit être préparée pour accueillir un jeune. Parfois cela démarre petitement : 2h/semaine. Et il y a toujours la possibilité du repli sur le lieu du DITEP (trois enseignant-es spécialisé-es sont affecté-es par l'Éducation nationale dans le dispositif). La question de la formation des enseignant-es comme des éducateurs et éducatrices est au cœur des enjeux. »

Solidarité active avec le peuple ukrainien

Dès le début de la guerre en Ukraine, un réseau européen de gauche s'est constitué en soutien à la résistance ukrainienne, « armée et non armée ». Il regroupe des mouvements, organisations, structures syndicales mais aussi des individus et personnalités de l'Ouest comme de l'Est du continent⁽¹⁾. Alors qu'une bonne partie de la gauche internationale est, sinon « campiste », du moins hésitante à soutenir inconditionnellement la lutte du peuple ukrainien tel qu'il est (et non tel qu'on aimerait qu'il soit), il est important qu'une voix progressiste s'exprime, et que le soutien à l'Ukraine n'apparaisse pas aux Ukrainien·nes comme étant l'apanage des gouvernements libéraux, de droite, atlantistes. Cette demande est notamment celle des mouvements politiques et syndicaux de gauche ukrainiens, mais aussi polonais, russes et biélorusses.

Porter une voix qui lie défense du droit du peuple ukrainien à disposer de lui-même et défense d'une orientation progressiste, c'est-à-dire lier combat national et combat de classe, c'est partir des besoins exprimés par la gauche ukrainienne : disposer d'armes pour résister, lutter pour les revendications sociales, porter le projet d'une société démocratique et d'égalité.

Le réseau a déjà à son actif une série d'initiatives : une délégation s'est rendue début mai en Ukraine⁽²⁾, un appel à une journée d'action européenne pour les trois mois de l'agression russe a été lancé le 25 avril, et des comités ou réseaux ont été constitués à l'échelle nationale dans divers pays. En France, le 24 avril, une manifestation d'environ 300 personnes – dont une bonne moitié d'Ukrainien·nes avec une présence de Russes et Syriens – a pu aller jusqu'aux abords de l'ambassade à Paris. Il y a eu des rassemblements à Nice, Lyon, Nantes. Le 11 juin, un « quatre heures pour la résistance ukrainienne » s'est tenu à la Bourse du travail à Paris présentant le retour de la délégation, tandis qu'à Lyon, c'est en coalition avec des associations ukrainiennes que le même jour 150 personnes ont participé à une réunion à la fois politique et culturelle.

Outre des réunions organisées par des partis, l'action syndicaliste est notable : délégation syndicale internationale, convois syndicaux, réunion du 4 juin dans les locaux de Solidaires à Paris. À noter la forte implication de mouvements syriens qui ont organisé des convois.

Il ne faut pas sous-estimer les obstacles que l'on rencontre dans beaucoup de pays. Si l'action humanitaire (accueil des réfugié·es, envois de médicaments, de livres, vêtements) met en action nombre de personnes et d'institutions (les mairies, établissements scolaires, l'office français de l'immigration et de l'intégration), il n'en va pas de même dès que l'on aborde les questions plus « politiques ». L'Ukraine semble à la fois proche et lointaine, la guerre – une fois passé le premier moment d'émotion et d'effroi – se banalise.



Sans compter la difficulté à voir un phénomène colonial dans l'histoire russe et ukrainienne, la question de l'OTAN, etc. Ces réticences (pour le moins), on les a beaucoup constatées en Europe du sud (Italie, Espagne, Grèce) comme en Amérique latine. L'appel de plusieurs centaines de militant·es à l'initiative de camarades latino-américain·es à rejoindre le réseau de solidarité atteste que les évolutions sont possibles. Des initiatives récentes comme la constitution d'un comité en Italie ou en Grèce vont dans le même sens.

Il y a beaucoup encore à faire – déjà dans les syndicats, les partis, le mouvement social, c'est-à-dire dans nos organisations – pour informer, débattre, agir. Un certain nombre de mobilisations peuvent être relayées de manière concrète.

Le réseau européen a par exemple soutenu une campagne pour que le gouvernement Zelenski renonce à une réforme du code du travail, dénoncée par nos amis

d'Ukraine. Cette campagne peut se concrétiser par le vote de motions ou des signatures de structures syndicales, d'élu·es, de juristes.

La commission féministe du réseau stimule la solidarité avec les femmes ukrainiennes confrontées aux viols et aux violences, y compris au sein de la société ukrainienne. Elle défend le droit à l'avortement – c'est important pour les réfugiées en Pologne – pour l'égalité des droits.

L'action se mène aussi sur le front culturel. À l'initiative des éditions Syllepse, des « Brigades éditoriales de solidarité » assurent une publication périodique téléchargeable, *Soutien à l'Ukraine résistante*, qui en est à son numéro 8. De même, Syllepse publie en France des livres des éditions ukrainiennes « Medusa » et, sous le label du réseau, publie et expose les dessins d'une artiste révolutionnaire ukrainienne, Katia Gritseva⁽³⁾.

La guerre va malheureusement durer, alors la résistance et la solidarité aussi. ●

ROBI MORDER

1) Le réseau dispose d'un site multilingue, avec les textes, les participant·es, les informations <https://ukraine-solidarity.eu/>. Il se réunit en visioconférence chaque semaine. Le réseau français se structure, on peut lui écrire à : ukrainesolidaritefrance@gmail.com
2) Voir dans le précédent numéro de l'ÉÉ la déclaration finale.
3) Vidéo de présentation : <https://www.youtube.com/watch?v=X653zRAjjXg>



PHOTO : PROGRÈS/STÉPHANE GUIOCHON

Le monde vacille, les politiques éco

Les crises se succèdent, se mêlent, s'entremêlent. Crise économique et financière depuis 2007-2008 ouvrant un contexte de faible croissance et de déflation, crise écologique et mutations climatiques nécessitant des réponses urgentes – le rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec) donne trois ans pour s'adapter –, crise sanitaire qui est aussi un bilan d'échec de l'idéologie de la privatisation contre les services publics, crise politique couronnant toutes les autres dans un rejet global d'une société qui approfondit les inégalités et permet aux riches d'être plus riches. Le tout dans un monde où l'économie est gouvernée par les marchés financiers.



Depuis 1985, jamais l'indice des prix à la consommation n'avait été aussi élevé. 8,1 % en moyenne dans la zone euro (en mars), dans laquelle la France fait figure de bon élève avec 5,4 %, plus de 10 % aux États-Unis : du jamais vu depuis presque 40 ans. En 1985, l'économie mondiale est au début d'un nouveau cycle, les États-Unis jusqu'à créanciers deviennent débiteurs vis-à-vis du monde, leur dette ne cesse de croître, la déréglementation financière, une révolution venue de la Grande-Bretagne de Thatcher et des États-Unis, bat son plein. En France, le gouvernement de François Mitterrand, via le ministre des Finances Pierre Bérégovoy entre dans cette voie en 1986. La déréglementation signifie l'abolition de toutes les lois et règlements qui régissaient la finance pour la mondialiser.

À partir des années 1990, les marchés financiers connaissent une croissance exponentielle, avec un double mouvement de désintermédiation, les banques ne sont plus l'intermédiaire financier obligé, et de titrisation, les entreprises pour leurs opérations financières passent directement par les marchés financiers *ad hoc*. Les Bourses, particulièrement celle de Wall Street, structurent les sociétés au-delà même de l'économie. Les critères de la

finance, la maximisation du profit à court terme principalement et la tyrannie de l'actionnaire qui, via les fonds – de pension, d'investissement ou *hedge funds*⁽¹⁾ – exigent au moins 15 % de dividendes, ouvrent la voie à une augmentation importante du capital distribué au détriment de l'investissement productif. Le résultat en est, dans la course à la compétitivité des années 2000, la désindustrialisation des pays capitalistes développés – à l'exception de l'Allemagne, engagée, après la chute du Mur de Berlin en novembre 1989, dans l'unification – et la formation de firmes multinationales devenues le credo politique essentiel : constituer des champions internationaux sur le marché mondial au détriment de la souveraineté des États-nations et de leur capacité à satisfaire les besoins de leurs populations.

La pandémie et la guerre de Poutine ont dévoilé cette structuration de l'économie mondiale et ses conséquences. La privatisation passe notamment par l'introduction des critères du privé pour déterminer l'efficacité des services publics – il faudrait plutôt parler d'efficacité tant l'accent était mis sur la baisse des dépenses – pour les inclure dans la logique du marché et de la marchandisation. Le résultat est connu et

visible : la santé et l'éducation nationale – sans parler de la réforme de la haute administration dénoncée par la grève des fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères – sont dans l'incapacité d'effectuer leurs missions. Il est désormais évident que les services publics doivent sortir de la logique du marché et de la marchandisation, pour lutter contre les inégalités.

La spéculation crée la hausse des prix

Depuis les années 2000, l'hyper mondialisation va de pair avec la financiarisation. L'ensemble des productions, des produits, des biens – y compris des biens de première nécessité comme l'alimentation, les métaux, l'eau – font l'objet de cotations. Toutes les matières premières en particulier dépendent des prévisions des opérateurs, des *traders*. Les marchés sont dits à terme : les transactions ne sont plus prioritairement au comptant mais à trois mois, six mois...

L'augmentation actuelle des prix vient de là. Les *traders* prévoient, et ils n'ont pas forcément tort, que les pénuries sont à venir du fait de la guerre et que les cours vont monter. Ces prix du futur s'imposent pour aujourd'hui alors que, pour le moment, les

économiques flottent



PHOTOS: D. R.

pénuries n'existent pas. Ainsi, pour le marché du pétrole, les stocks existants permettent de faire face à la demande y compris si le pétrole brut de Russie n'arrive plus en Europe, dans le cas où les sanctions seraient efficaces. Là gît l'explication de l'évolution des cours à court terme. Le baril de pétrole est passé récemment de 140 dollars à moins de 100 pour remonter ensuite. Les traders ont réagi à l'annonce des sanctions et aux péripéties de la guerre pour construire leur monde du futur. L'exactitude de leurs prévisions dépendra du jeu géopolitique et non plus seulement de l'économie. Les superprofits des compagnies pétrolières s'expliquent par ce décalage dans le temps entre les cours du futur et les stocks. Des surprofits qui s'effectuent pour le plus grand bonheur des actionnaires, mais au détriment du plus grand nombre.

La hausse des prix actuelle n'a pas comme origine une dévalorisation de la monnaie, comme ce fut le cas après la seconde guerre mondiale dans la période dite des trente glorieuses (1944-1974) qui a vu une inflation permanente favorisant la croissance continue. D'ailleurs, tous les prix n'augmentent pas. Des entreprises se servent du contexte pour organiser des

pénuries, encouragées par les réactions des consommateurs qui ont peur de manquer et font des stocks, et faire monter artificiellement les prix.

Le contexte actuel n'est pas celui de 1985, une référence qui ne sert pas à comprendre la situation actuelle. La hausse des prix n'étant pas un phénomène monétaire mais la conséquence de la financiarisation de l'économie, les outils ne peuvent être semblables à ceux de 1985. Dans les années 1980 – en France à partir du « plan Barre » d'octobre 1976 –, la politique d'austérité est imposée en même temps que la hausse massive des taux d'intérêt – les années Volker aux États-Unis du nom du président de la *Federal reserve bank* (Fed) à l'époque – pour réduire la masse monétaire en circulation et lutter contre l'endettement.

La FED, suivie en cela par la Banque centrale européenne (BCE) avec un temps de retard et, sans doute, un débat à couteaux tirés au sein de la direction de la BCE, a commencé à abandonner la politique de « *Quantitative Easing* », de création monétaire massive pour racheter la dette publique et même la dette privée de certaines grandes entreprises tout en imposant des taux d'intérêt négatifs contribuant ainsi à l'augmentation globale de l'endettement. La dette privée devient une bombe à retardement qui risque d'exploser provoquant des faillites importantes.

Rompre avec la logique des marchés financiers

Répondre à la hausse des prix actuelle par des politiques monétaires du passé – des années 1980 en l'occurrence – est plus qu'une erreur, c'est une faute. Le passé ne peut servir de boussole lorsque le monde bascule. L'augmentation des taux d'intérêt risque de provoquer une énorme déflagration, sans combattre le phénomène de hausse des prix provenant d'une organisation du monde dépendante des marchés financiers. Les banques centrales et les États devraient plutôt s'interroger sur la manière de réguler ces marchés pour à la fois réindustrialiser et retrouver une souveraineté disparue. Sortir de la logique de la finance est une nécessité. Philippe Chalmin, pourtant libéral sur le terrain économique, propose, dans son dernier rapport Cyclope, de refonder la politique agricole commune (PAC). Elle est devenue au fil des ans uniquement un système de répartition des subventions. En 1962, au moment de sa mise en œuvre, un prix vert était uniquement

basé sur la productivité de la plus petite exploitation agricole. Une manière de rompre, à l'époque, avec le marché mondial pour arriver à nourrir toutes les populations de la communauté économique européenne. Face à la logique des marchés financiers, la PAC devrait définir un « prix vert » qui préserve l'agriculture paysanne, permette de développer le bio, de lutter contre la crise écologique et de baisser les prix pour combattre les inégalités.

Si les gouvernements restent enfermés dans le monde actuel, héritier d'un passé dépassé, les inégalités ne peuvent que s'approfondir. La contre-réforme des retraites, la baisse des impôts de production – c'est-à-dire des cotisations sociales patronales – s'inscrivent dans l'idéologie de la privatisation et dans la soumission aux critères des marchés financiers.

Crise financière et économique

Les marchés financiers subissent des secousses, des tremblements. Toutes les bourses de valeurs – d'actions – ont baissé. Des *hedge funds* ont fait faillite, les crypto-monnaies – comme le bitcoin mais ce n'est pas la seule – connaissent les mêmes phénomènes de krach, de crise que les anciennes monnaies. Comme toujours, ce sont d'abord les petit-es épargnant-es, boursicoteurs et boursicoteuses, qui font les frais de cette chute, mais pas seulement. Des pays, comme le Salvador, ont aussi fait confiance à ces crypto-monnaies pour sortir de leur dépendance au dollar.

Le monde craque. Un autre monde est en train de naître. Les gouvernants n'ont pas les outils théoriques pour le comprendre. Ils flottent au vent de l'empirisme le plus plat tout en se rattachant aux vieilles branches d'une idéologie, dite néolibérale, qui a fait son temps. Nous entrons dans un contexte de récession qui risque de perdurer. Et ce, d'autant plus que la politique budgétaire renoue avec l'austérité et que la politique monétaire est à la hausse des taux d'intérêt, alors qu'il est nécessaire d'augmenter l'endettement pour financer tous les investissements qu'appelle la nouvelle donne. ●

NICOLAS BÉNIÈS

1 Les *hedge funds*, fonds de couverture, sont devenus des fonds uniquement spéculatifs. Ils synthétisent même le fonctionnement des marchés financiers.

La culture, c'est comme quoi ?

La culture, un sujet tellement brûlant que personne n'en parle. Les dernier-es ministres n'ont pas fait beaucoup de bruit. La pandémie a permis de dévoiler le pot aux roses : la culture est devenue marchandise. Les plaintes diverses, des musées comme des discothèques, portaient sur l'absence de recettes sinon de profit. Le festival de Cannes a entendu les doléances d'une profession sur la désaffection du public qui ne fréquenterait plus les salles pour se réfugier chez lui devant sa série préférée. Heureusement, certains s'interrogent comme les signataires d'un texte publié dans *Le Monde* du 18 mai 2022 : « les choix politiques de nos institutions fragilisent gravement le cinéma ».

Le maître mot, depuis la fin proclamée (à tort) du Covid, est « réinvention ». Un impératif : se réinventer ! Comment ? Pas vraiment de propositions cachées derrière le choc des mots. Ainsi « Festivals : ça passe ou ça casse » (*Le Monde* du 31 mai) signale la multiplication de nouveaux événements, de formats étranges, de mélanges, sans guère poser la question centrale de la création mais celle, plus prosaïque et sans réponse pour le moment, de la présence du public. Comment renouer les liens distendus, comment envisager de nouvelles manières de jouer, de correspondre dans des sociétés qui semblent ne plus avoir de commun entre elles ? Refonder les liens collectifs, c'est aussi un des rôles de la culture. Le monde d'hier est à l'agonie, le monde de demain est en train de naître. Il a besoin d'utopies, d'univers différents, d'œuvres d'art qui marquent une rupture. Il demande de l'imagination.

Les festivals, puisque c'est leur temps, qui bénéficient souvent de subventions, doivent contribuer à l'image des élu-es, à l'échelle locale ou nationale. Les politiques publiques, gangrenées par les économistes néoclassiques qui considèrent uniquement les coûts et se proposent de les optimiser, sont centrées sur la marchandisation. C'est le blocage le plus important de toute politique culturelle. Sortir de la logique du marché, sortir des critères liés à la rentabilité est primordial. Cette privatisation rampante en cours depuis les années 1990 s'oppose frontalement aux services publics. La culture est la grande oubliée. Elle fait pourtant partie des services publics.

Sortir de la marchandise suppose des moyens et des vecteurs comme la radio ou la télévision. Le président de la République a décidé de supprimer la redevance, avec un zeste de démagogie. La signification ne peut en être que la privatisation accélérée de ce qui reste du service public. Le financement ne pourra être compensé que par le biais des annonceurs privés. « L'avantage » à court terme de cette mesure sera payé bien cher collectivement.

Partout, à tous les niveaux, les subventions diminuent. *Le Monde* du 5 mai en fait état : « à Lyon, la région taille dans les subventions » soupçonnées d'être réduites à un simple instrument de clientélisme. Cela ouvre la porte au mécénat dont le but, aucunement philanthropique, est de servir l'image de l'entreprise.

Le monde est fracturé fondamentalement par les crises qui s'emmêlent sans perspective d'en sortir. La fracture la plus importante – et la montée de l'extrême droite en témoigne, pas



PHOTO : D. R.

seulement en France – est celle résultant de la mort du monde ancien. Bloquer à tout prix ce saut dans l'inconnu est l'antienne entendue. La meurtrière « théorie du grand remplacement » révèle la peur devant ce monde en train de naître.

Combattre ces idéologies passe par le développement de toutes les cultures. Depuis les lois Pasqua, la société française s'est renfermée sur elle-même, comme les autres, au moment où l'hyper mondialisation était en train de se construire. La progression de nos connaissances, de nos mémoires, de nos sentiments, de nos esthétiques est le résultat d'une confrontation avec les autres pour dépasser le passé et construire un avenir. L'apport d'autres cultures est une condition *sine qua non* de la création.

La culture est un entrelac de mémoires collectives et individuelles, sociales, politiques qui tissent des liens établissant notre commune humanité, des liens invisibles qui n'en sont pas moins très forts.

La formule est connue : « la culture, c'est comme la confiture, moins on en a, plus on l'étale », le problème de nos gouvernant-es c'est qu'ils manquent de confiture. ●

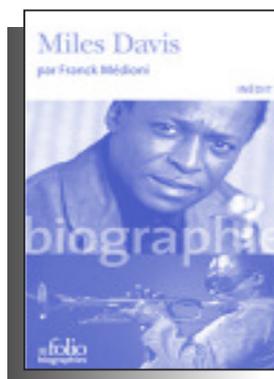
NICOLAS BÉNIÈS



Miles Davis

Ce seul nom suffit à susciter l'intérêt. Miles – ce n'est pas vraiment une familiarité, plutôt une marque de respect – est le seul musicien de jazz qui jouit d'une aura digne des plus grandes stars de la *pop music*. Il faut reconnaître qu'il a tout fait pour. Son batteur du milieu des années 1960, Tony Williams, un révolutionnaire de cet instrument, voulait lui aussi accéder à ce même statut mais il lui manquait quelque chose, ce presque rien qui fait toute la différence et qui tient à la personnalité propre de chaque créateur.

Refaire une nouvelle fois le parcours de cette vie peut sembler superfétatoire, mais chaque biographe sait apporter sa patte à ce mystère qui entoure, ceint ce prince des ténèbres, ce trompettiste créateur de mythes, poète du silence qu'il transforme en musique. Il fut pourtant volontiers raciste, malgré ou à cause de la prise de conscience que s'il avait été blanc, tout aurait été plus simple, mais pas forcément plus proche du génie.



Franck Médioni suit Miles Davis pas à pas pour le faire revivre, pour le retrouver. Véritable icône, Miles continue d'inspirer les musicien·nes de jazz comme aucun autre. Son cercueil est sans nul doute vide. Ses chefs-d'œuvre, *Kind Of Blue* (1959) en particulier, restent une influence majeure. Médioni insiste justement sur le quintet des années 1962-1965, rencontre entre le père et ses disciples qui prennent, contre lui, leur envol. Herbie Hancock, piano, Ron Carter, contrebasse, et Tony Williams constituent un trio soudé qui tend des pièges au leader. L'adjonction de Wayne Shorter, au saxophone ténor, construira un nouveau son comme le laisse entendre les albums *Blue Note*

enregistrés par ce quartet.

L'écriture de Médioni se fait la plus en retrait possible pour laisser toute la place, comme il se doit, à Miles Davis. Il est nécessaire d'écouter les albums pour appréhender la place de ce génie qui reste notre contemporain. ●

NICOLAS BÉNIÈS

➤ Franck Médioni, *Miles Davis*, Folio/Biographies, 9,80 €.

Un président de gauche est-il possible ?

Jérôme Charyn (né en 1937) a créé un double sans que ce soit un clone mais un autre lui-même, Isaac Sidel, flic de New York né à Brooklyn. Isaac a été commissaire de police, maire de New York et, par un concours où les circonstances ont gagné, président des États-Unis au même moment, en 2017, que Donald Trump. Il est possible de comparer les deux présidents et le plus loufoque n'est pas forcément celui de la fiction. Mais la différence est qu'Isaac n'est pas un factieux, contrairement au vrai qui a tout du faux. Il voit toutes les tares, les failles d'une Maison Blanche qui a forcément perdu le contact avec les populations. Mais comment changer les us et coutumes, les lois écrites et non écrites ? Sidel a conservé son Glock de policier qu'il garde dans sa poche, faisant tomber son pantalon de temps en temps. Il voudrait renouer avec le rêve américain de fraternité, de redistribution vers les plus pauvres – horreur de toutes et tous les nanti·es – et se heurte à toutes les pesanteurs politiques, économiques, sociales et même culturelles. Les soutiens financiers de la campagne se détournent de ce juif pouilleux aux amitiés pour le moins étranges. Pour apprécier plus encore la verve et la saveur de ces caricatures qui frappent juste, il ne faut pas craindre de feuilleter un livre sur la Maison Blanche comme

La vie quotidienne à la Maison Blanche ou de voir films et documentaires.

Avis de grand froid est un pamphlet qui tombait à son heure. Je ne crois pas que Charyn ait prévu la victoire de Trump mais la caricature de sa caricature se trouvait devant lui. Drôle de rencontre !



Aujourd'hui, le roman a conservé sa force de dérision, faisant rire et réfléchir tout à la fois sur les puissants isolés, souvent, du monde qu'ils sont censés diriger. La Maison Blanche n'avait jamais connu une telle secousse. Il visite et revisite Camp David en compagnie d'ami·es rencontrés dans les ouvrages précédents et qui terminent leur vie. Isaac a atteint le rôle suprême. Il ne lui reste plus que Dieu... Pour sa prochaine incarnation ?

En prime, Charyn retrace dans sa préface les tribulations de Isaac Sidel en montrant comment naît un personnage qui, au départ, n'avait pas un rôle central. Il indique aussi ses influences dont la plus importante – comme pour Philip Roth – est celle de Saul Below. Il dit aussi son amour de la

France et de Paris. Une sorte de testament. ●

NICOLAS BÉNIÈS

➤ Jérôme Charyn, *Avis de grand froid*, traduit par Marc Chénétier, Rivages/Noir, 9,50 €.

Homonyme anarchiste

Se désolant de ne pas avoir de succès, Pablo Martín Sánchez se laisse aller, un jour de désœuvrement, à googliser son nom. Il est surpris de découvrir qu'un anarchiste du siècle dernier s'appelait comme lui. Le nom, de cet autre Pablo Martín Sánchez, apparaît parmi les victimes de la répression d'une obscure équipée révolutionnaire (ratée) au cours de la dictature de Primo de Rivera. Après une enquête un brin loufoque, Pablo Martín Sánchez (l'auteur) s'est décidé à faire un roman à partir de la vie de son homonyme.



anar français Sébastien Faure, lequel est dépeint comme un vieux grincheux. On y croise aussi Durruti et son acolyte Ascaso, infatigables comploteurs, ainsi que bon nombre des figures intellectuelles de l'opposition républicaine en exil de l'époque. L'auteur en dresse des portraits parfois caustiques à l'image du ton avec lequel il poursuit sans répit une narration au rythme enlevé, ce qui rend la lecture de ce roman picaresque contemporain extrêmement plaisante.

L'épopée du héros homonyme de l'auteur paraît parfois fantaisiste. Sa quête pour retrouver son

amour de jeunesse perdue dans des circonstances parfaitement rocambolesques en témoigne. Il n'empêche, l'auteur est très bien renseigné et sa minutieuse reconstitution de l'Espagne d'avant la guerre civile ravira les plus exigeant-es de ses lectrices et lecteurs.

Mais plus encore, c'est bien le souffle épique qui porte l'ensemble de ce gros livre qui en fait un magnifique roman. ●

STÉPHANE MOULAIN

Un roman picaresque contemporain

Le livre entrelace le récit de la prime jeunesse du futur anar avec celui de l'homme adulte échoué dans le Paris des années 1920. Il permet de nous faire découvrir le Madrid du temps de l'arrivée de la première projection de cinéma, la Barcelone révoltée contre le départ des conscrits pour la guerre du Rif ou encore le Paris enfiévré des exilé.es espagnol.es préparant leur retour et leur revanche. Le héros se découvre très jeune une passion pour le cinéma et l'utopie anarchiste. Il exerce successivement les professions de journaliste, ouvrier dans la métallurgie pour finir typographe dans l'imprimerie parisienne du célèbre

➤ Pablo Martín Sánchez, *L'anarchiste qui s'appelait comme moi*, trad. Jean-Marie Saint-Lu, Zulma & La Contre Allée, 24,90 €.

Le salut de la Révolution

Dans ce récit court et plein de grâce, Joseph Andras nous offre une méditation sur la Révolution, dont une citation de Daniel Bensaïd rappelle en exergue qu'elle n'a jamais cessé d'être « la source continuée » de la République.

Cette grande Révolution est celle de Robespierre, Danton et Camille Desmoulin qui en furent des acteurs majeurs et dont on a du mal à retenir la réalité de leur extrême jeunesse, eu égard à la réalité du monde politique d'aujourd'hui. Leur amitié, forte pourtant et que soudent d'incontestables communes convictions, est mise à l'épreuve du péril en lequel se trouve la République alors qu'ils ont tant fait pour son établissement. On est à la fin de l'année 1793, la guerre fait cruellement rage en Vendée et ailleurs et la République vacille.

Le récit s'articule en sept chapitres, autant qu'il y a eu de numéros du *Vieux Cordelier*, publication que Desmoulin entreprend alors de lancer, non sans succès du reste. La politique n'est pas seulement affaire de guerres et de massacres, elle est aussi discours et beaux textes imprimés, lus et commentés dans les clubs de Paris.

Camille Desmoulin a l'ambition de faire œuvre salutaire et de défendre la Révolution. Il souhaite rappeler ses œuvres et ses valeurs, la liberté d'expression notamment dans ce chemin étroit qui doit permettre de sauver la Révolution sans qu'elle ne se perde. Il polémique avec *Le père Duchesne*, la feuille concurrente

de Hébert, qui dans son style « débraillé gueulard », sans cesse dénonce et appelle au meurtre, quand Desmoulin prêche un minimum de mesure. Dans cette ambiance pour le moins incertaine, Desmoulin décrit Robespierre comme essayant de suivre « un fil de fer tendu haut dessus le vide » ; au fond, la Révolution n'est toujours qu'un dangereux tâtonnement au bord du gouffre. Dans cette ambiance pour le moins incertaine, on n'est jamais sûr de pouvoir la poursuivre impunément et c'est pourquoi on a tôt fait de se faire suspecter d'être un ennemi de l'intérieur. Handicapé à l'oral par son bégaiement, Desmoulin « n'est qu'homme d'écrit ».

On sait comment tout cela se terminera. Les uns et les autres finiront à l'échafaud. Les veuves Hébert et Desmoulin auront le temps de sympathiser avant d'y succomber à leur tour. Robespierre y aura droit aussi. « Avec son corps tombe le corps de la Révolution », conclut l'auteur.

Joseph Andras dans ce court récit sec, dense mais aussi majestueux, revisite une histoire certes connue mais à laquelle il redonne une chair littéraire inattendue tout en soulevant les récits historiques qui en ont été faits, par Lamartine ou Michelet, cherchant à atteindre la vérité de ces hommes et rares femmes, donnant à l'ensemble une teinte de tragédie moderne. ●

STÉPHANE MOULAIN

➤ Joseph Andras, *Pour vous combattre*, Actes Sud, 17,50 €



Rien nous appartient

Malik, 19 ans, s'apprête à commettre un attentat à la bombe. Mais avant de disparaître, il veut s'expliquer, raconter son histoire, pour que personne ne se fourvoie sur son compte. Son modèle, enfant, c'était Robin des bois, d'après les histoires que lui lisait son père. Alors il a volé des fraises tagada pour les partager avec celle qu'il aime depuis toujours, Fatima. Plus tard, avec elle, il aimerait avoir un chien, Buck, comme dans *L'appel de la forêt* de Jack London. Et retrouver la montagne enneigée, entraperçue dans un trek éblouissant avec les jeunes du centre de détention. Mais la vie a été chienne, les choses ne se passent pas

comme on voudrait. Elles nous échappent, s'aggravent, poussent au crime. *Rien nous appartient*. Que la colère et les miettes des rêves d'enfant.

Un monologue sidérant, affreusement crédible, où le déterminisme social broie son monde et où l'adolescent, en quête d'intensité plus que d'identité, éprouve sa part de révolte, jusqu'à l'impensable. Magistral.

Pour les grands. ●

CÉCILE MOULAIN

➤ Guillaume Guéraud, *Rien nous appartient*, PKJ, 13,90 €.



Terre promise

Au lendemain de la guerre de Sécession, Jim Lockheart, un jeune confédéré sudiste, débarque dans une petite ville du Kansas, New Hope, pour assouvir une vengeance. À sa grande surprise, le shérif est une femme, Ellen Maplethorpe, aussi déterminée que troublante, et le barman du saloon où il s'installe, un impressionnant Noir à la bienveillance éclairée. Tous deux s'avèrent d'une perspicacité confondante quant à la raison cachée de son arrivée. Alors qu'un dangereux chasseur de primes,

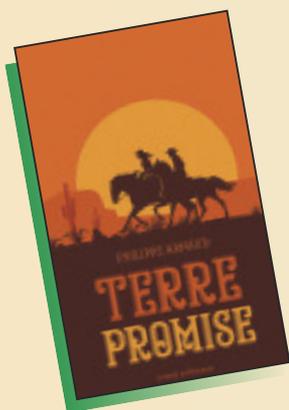
Wild Blood, s'annonce, ces rencontres inattendues vont vivement questionner les convictions de Jim.

Un western nerveux, violent et torturé, traité sous un angle très contemporain, féministe, et rappelant les origines complexes de la diversité américaine. À dévorer.

Pour les plus grands. ●

CÉCILE MOULAIN

➤ Philippe Arnaud, *Terre promise*, Sarbacane Éditions, Exprim, 17 €.



Une pour toutes

Julie d'Aubigny, 18 ans, est la fille du secrétaire des écuries royales de Versailles à la cour de Louis XIV. Elle sera mariée demain à un inconnu. Passionnée d'escrime et éprise de liberté, la jeune bretteuse fuit Paris, pourchassée par la police pour avoir remporté un duel. Accompagnée d'un Mephisto amoureux dans un monde hostile et misogyne, elle trace son chemin à coups d'épée, étirent amants et maîtresses avec allégresse, embrassant

un temps la carrière de chanteuse lyrique et faisant de chaque jour une aventure épique.

Un roman de cape et d'épée féministe, virevoltant, à l'écriture ciselée et joueuse, inspiré d'une histoire vraie tout à fait incroyable ! ●

CÉCILE MOULAIN

➤ Jean-Laurent Del Socorro, *Une pour toutes*, École des Loisirs, 15,50 €.



Saïd, l'ami étranger

Une petite fille s'ennuie dans la petite ville de Lorraine où vivent ses parents. Dans les années 1960, le racisme s'épanouit dans nombre de familles françaises. Celle de la narratrice est certes d'origine polonaise mais ne s'en prétend pas moins française, « du moins plus français qu'eux, les Arabes ». La guerre d'Algérie est encore bien proche. Les enfants des pavillons n'ont pas le droit de jouer avec ceux des familles arabes qui vivent de l'autre côté du terrain vague, dans les grands immeubles. Longtemps, l'interdit est respecté, même si tout le monde joue dans le même *no man's land*.

Mais un jour d'été et d'ennui plus fort que les autres, alors que tou-ttes les autres enfants sont en vacances, la petite fille s'approche et finit par jouer avec un petit garçon, seul lui aussi, mais venu de la grande barre d'immeuble.

Il s'appelle Saïd et les deux enfants vont partager de nombreux jeux. Un vieux tunnel, un wagon abandonné, une voie ferrée, un clapier sont autant de terrains d'aventures partagées quoique clandestines. Après cette parenthèse enchantée et alors que les copains/copines de l'un et l'autre seront revenues, leur complicité perdurera, malgré tout... un temps.

L'amitié avec Saïd transcende tous les clivages. Elle s'installe doucement sans trop bouleverser l'ordre racial établi. Ce n'est que lentement que cet ordre sera subverti, irrévocablement. Un très beau et court récit, délicat, d'une poésie subtile. ●

STÉPHANE MOULAIN

➤ Fabienne Swiatly, *Saïd*, La fosse aux ours, 12 €.





TRANSFORMER LE DÉSAVEU EN COLÈRE, PUIS EN VICTOIRE

Les résultats sont tombés et, malgré une courte majorité, le désaveu est total : pour la première fois depuis la mise en place du quinquennat présidentiel, le président élu échoue à réunir une majorité absolue à l'Assemblée.

Des députés sortant-es éliminé-es dès le premier tour, des ministres en difficulté dans leur circonscription... contrairement à une certaine musique médiatique, il ne s'agit pas des conséquences d'une « non-campagne » de Macron.

Ce résultat est la conséquence directe des politiques menées depuis cinq ans. Macron, le président des riches, n'a pas pu capitaliser sur la crise ukrainienne où il a tenté de profiter de son statut de chef des armées. Les cinq ans de violences sociales et policières, de casse des solidarités, d'inaction climatique, d'explosions des inégalités sont dans les mémoires. *A fortiori* quand le Parlement fut celui des « député-es godillots » aux ordres de l'Élysée.

C'est donc bien un vote sanction qui s'est exprimé.

Avec 1,5 million de voix supplémentaires par rapport à 2017, et un groupe parlementaire énorme, l'extrême droite s'est indubitablement renforcée. La désespérance sociale s'exprime aussi par ce biais. Rien d'étonnant quand, pendant cinq ans, se diffusent les prises de positions islamophobes de ministres comme Blanquer, sécuritaires comme Darmanin. Sans parler du maintien de ministres pourtant accusés d'agressions sexuelles... Un boulevard pour le développement des idées réactionnaires et racistes.

Enfin, le premier parti de France demeure celui de l'abstention. Ce constat, qui s'aggrave d'années en années, est une traduction concrète de la crise de la représentation politique qu'il faudra bien affronter.

Mais l'enseignement le plus enthousiasmant reste le résultat de la Nouvelle union populaire écologique et sociale (NUPES) qui s'affirme, sans contestation possible, comme la première force d'opposition.

Cette union née dans la douleur, aussi imparfaite soit-elle, a créé une dynamique à gauche dans le cadre de l'effondrement de la social-démocratie incarnée historiquement par le Parti socialiste (PS). Suffisamment pour qu'une campagne médiatique, équivalente au danger des chars russes pour les élections de 1981, soit menée par toute l'éditorocratie de droite et d'extrême droite. Campagne à laquelle, au soir des résultats, se sont ajoutés les propos des macronistes et des ancien-es éléphants du PS. D'ailleurs, quand s'est posée la question du second tour, à quelques exceptions près, le parti présidentiel, voire les « dissident-es » PS macron-compatibles, n'appelaient pas à faire barrage à l'extrême droite. La vieille antienne « plutôt Hitler que le Front Populaire » semble encore à l'ordre du jour pour la bourgeoisie libérale...

Le résultat sorti des urnes montre une combativité, une disponibilité de notre camp. Mais il montre aussi une urgence à laquelle le syndicalisme de luttes et de transformation sociale devra répondre en ouvrant, au plus vite, le champ des possibles. Nous sommes dans un contexte où, à la fois, le capitalisme menace de détruire la planète, où l'extrême droite postule réellement à la prise du pouvoir et où les formes d'organisations traditionnelles sont interrogées et les aspirations à une rupture grandissent.

Tout d'abord, il faut viser l'objectif de l'unification du syndicalisme de transformation sociale. Bien que semblant évidente et rendue encore plus nécessaire par le contexte, cette démarche d'unification syndicale doit s'adosser sur des résistances communes, à commencer par le projet de réforme des retraites. Axe central du programme macroniste, l'annonce de l'allongement de la durée de cotisation, dans une période de baisse généralisée du pouvoir d'achat et de non-redistribution des richesses, est une insulte de plus faite à la population. Le mouvement syndical a une grande responsabilité : anticiper, construire ensemble un mouvement social puissant pour empêcher cette régression inacceptable. C'est là l'enjeu de la rentrée sociale ! Et le préparer dès maintenant, de la base au sommet, puis par l'auto-organisation du monde du travail, c'est ce qui permettra de trouver les pratiques communes nécessaires au rapprochement.

Ensuite, c'est notre investissement concret dans les nouveaux mouvements sociaux autour de l'écologie, du féminisme et de la lutte contre les discriminations qui doit devenir une question syndicale à part entière car il ne suffira pas seulement de dénoncer l'imposture sociale de l'extrême droite.

Enfin, la période interpelle autour de la question du lien au politique. Fort-es de notre indépendance, il faut le faire évoluer, l'interroger, dépasser la seule interpellation et favoriser l'unité d'action des forces de progrès social. D'autant qu'il n'est pas impossible qu'un vaste front de la réaction LREM/LR/RN se constitue.

La possibilité de recréer de l'utopie et de l'espoir est une des leçons à tirer de la séquence électorale passée. Mais cela reposera aussi et beaucoup sur nous et notre syndicalisme : combatif et ouvert sans exclusive. Nous n'avons jamais été « rien », devenons tout ! ●

ANTOINE CHAUVEL